

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 7 janvier 2026 / 18 rajab 1447 - N° 3996 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELLADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadrice des États Unis d'Amérique en Algérie

P.24

ALGÉRIE - ONU

Le ministre de l'Intérieur reçoit la Directrice générale de l'OIM

P.24

VENEZUELA

L'agression américaine et la survie du droit international en question

P.15

CAN-2025 - 8^{ES} DE FINALE

L'Algérie bat la RD Congo (1-0) et file en quarts de finale



La sélection algérienne de football a dû attendre les prolongations de son huitième de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), disputé mardi soir, pour se défaire du piège de la RD Congo (1-0), et assurer sa qualification en quarts de finale de l'épreuve continentale. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Adil Boulebina, qui venait de faire son entrée de jeu, et qui avait trouvé la pleine lucarne, d'une belle frappe enroulée du pied droit, à l'entrée du carré des 18 mètres (1-0/118e). P.22

CARBURANTS EN ALGÉRIE

Le défi des prix bas, entre avantages sociaux et pressions économiques

P.6

CONSEIL DE LA NATION

La Commission des affaires juridiques auditionne le ministre de la Justice sur deux textes de loi

P.3

CODE DE LA ROUTE

Sayoud : "le nouveau texte traduit une vision politique claire axée sur la prévention"

P.3

SANTÉ

Qu'est-ce que le syndrome métabolique ?

P.12-13

LIGNE FERROVIAIRE
Début des essais techniques préliminaires sur la ligne Bechar-Tindouf-Gara Djebilet

P.9

UNIVERSITÉ
M. Baddari tient une réunion de coordination en prévision du lancement officiel du guichet unique

P.4

TÉMOIGNAGES
Cheikh Sadek El Bedjaoui, maître incontesté de l'andalou et du hawzi

P.17

MÉTÉO
Vague de froid, sur plusieurs wilayas du pays

P.2

MOUDJAHIDINE

Batna : la dépouille mortelle du moudjahid Amar Aguilal inhumée à Ain Touda

La dépouille mortelle du moudjahid Amar Aguilal, décédé à l'âge de 88 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumée mardi au cimetière de la ville d'Ain Touda, dans la wilaya de Batna, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 8 septembre 1938 à El Ksour près d'Ain Touda, feu Amar Aguilal a rejoint les rangs de la Guerre de libération nationale en 1957 jusqu'à l'indépendance, selon la direction de wilaya des moudjahidines et des ayants-droit.

Le défunt a participé à plusieurs batailles et embuscades contre l'armée d'occupation française durant la Révolution et a été blessé lors d'une bataille survenue en 1960, selon la même source.

MÉTÉO

Vague de froid, sur plusieurs wilayas du pays (BMS)

Une vague de froid affectera, aujourd'hui et demain, plusieurs wilayas du pays, avec des températures minimales oscillant autour de -5°C, indique, mardi, un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie (ONM). De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne le sud de Tlemcen, Naâma, nord d'El Bayadh, nord de Laghouat, nord de Djelfa, Batna et le nord de Khencela, où les températures maximales oscilleront entre 4°C et 6°C tandis que les minimales afficheront jusqu'à -5°C, selon la même source.

OULED DJELLAL

Délivrance de plus de 100 permis de chasse

La conservation des forêts de la wilaya d'Ouled Djellal a "récemment" délivré 104 permis de chasse, a-t-on appris, mardi, auprès de cette administration.

Le conservateur des forêts, Madjid Haïdi, a déclaré à l'APS que les chasseurs concernés, qui avaient préalablement bénéficié de sessions de formation liées à tous les aspects relatifs à cette activité, ont obtenu ces permis en vertu d'un arrêté pris par le wali à l'occasion de l'ouverture de la saison de chasse.

Soulignant que les chasseurs munis, désormais, d'un permis les autorisant à pratiquer cette activité, sont membres de deux associations activant dans les communes d'Ouled Djellal et de Sidi Khaled.

Cette opération obéit, selon le conservateur de forêts, aux dispositions de la loi n°04-07 du 14 août 2004 relative à la chasse et visant à protéger le patrimoine animal et à impliquer les chasseurs dans sa préservation, en particulier lorsqu'il s'agit de certaines espèces protégées ou menacées d'extinction.

TIZI OUZOU

Un incendie ravage deux poulaillers sans faire de victimes

La Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou est intervenue pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré dans deux poulaillers, a indiqué un communiqué officiel. Le sinistre, qui a provoqué d'importants dégâts matériels, n'a heureusement pas fait de victimes humaines.

Les équipes d'intervention ont réussi à circonscrire les flammes et à éviter leur propagation vers les installations voisines.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de l'incendie, qui pourraient être liées à un dysfonctionnement électrique ou à des conditions de stockage inadéquates.

Cet incident met une nouvelle fois en lumière la nécessité de renforcer les mesures de prévention et de sécurité dans les exploitations agricoles, notamment celles abritant des installations sensibles aux risques d'incendie.

A. MEGHIT

BLIDA

Salon régional des agrumes les 14 et 15 janvier

La wilaya de Blida accueillera, les 14 et 15 janvier, le Salon régional des agrumes, organisé par la Chambre locale d'agriculture en coordination avec la Direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris mardi auprès de cet établissement.

Le secrétaire général de la chambre, Mohamed Haned, a expliqué à l'APS que le Salon, placé sous le slogan "La numérisation : contrôler les normes de production des agrumes et renforcer les exportations", verra la participation de producteurs et de professionnels du secteur des agrumes d'Alger, de Boumerdès, de Bouira, de Tipasa, de Chlef, d'Aïn Defla et de Blida, ainsi que d'experts, de chercheurs, d'opérateurs économiques et d'exportateurs.

Le responsable a ajouté que le Salon, qui se tiendra dans la salle omnisports Mohamed-Baâziz en centre-ville, s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement du secteur des agrumes, ainsi que de l'accompagnement des acteurs du domaine agricole, grâce à l'intégration de la numérisation dans la définition des normes de production, l'amélioration de la qualité et le renforcement de la compétitivité du produit national, conformément aux exigences des marchés nationaux et internationaux.

Le programme de cet événement annuel comprend une exposition de différentes variétés d'agrumes, ainsi que des interventions d'experts en agriculture et en recherche scientifique, dont l'Agence spatiale algérienne (ASAL), qui présentera notamment les dernières avancées réalisées dans la mise en place d'une base de données destinée à soutenir la prise de décisions stratégiques (relatives au secteur) basées sur des informations fiables.

Ces conférences aborderont également les dernières technologies d'irrigation intelligente et mettront en évidence leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les mécanismes d'un marketing innovant conforme aux normes du marché international.

M. Haned a indiqué que le Salon visait à promouvoir le secteur des agrumes, à mettre en avant le rôle de la numérisation dans le contrôle des normes de production et de suivi et de la qualité, ainsi qu'à améliorer la rentabilité du secteur, à contribuer à l'amélioration de la qualité des produits nationaux et à soutenir leur exportation.

Selon la même source, cet événement devrait également déboucher sur des recommandations scientifiques et permettre de renforcer la coordination entre les différents acteurs du secteur.

Horaire des prières



Fajr :	06h28
Dohr :	12h53
Asr :	15h28
Maghreb :	17h46
Isha :	19h13

MÉTÉO

Alger	:	12°	08°
Oran	:	12°	07°
Annaba	:	16°	10°
Béjaïa	:	11°	07°
Tamanrasset	:	29°	15°

DOUANES

Saisie d'importantes quantités de drogues durant le troisième trimestre 2025

Les services des Douanes ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année 2025, d'importantes quantités de drogues, dans des opérations distinctes à travers l'ensemble du territoire national, selon un bilan publié par la Direction générale des Douanes (DGD).

"Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de contrebande, de trafic illicite et de criminalité transfrontalière, les brigades douanières opérationnelles ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année écoulée, d'importantes quantités de drogues, et ce, dans le cadre de l'exercice de leurs missions de protection à travers l'ensemble du territoire douanier, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité", a indiqué la DGD, dans le dernier numéro de la revue des Douanes.

Selon le bilan, 3,587 millions d'unités de comprimés psychotropes, plus de 2,214 kg de kif traité et 151,403 kg de cocaïne, ont été saisis.

Le bilan fait également état de la saisie de 15,815 litres de boissons alcoolisées, plus de 107,000 paquets de cigarettes et 4,513 kg de tabac.

Par ailleurs, les brigades douanières ont procédé à la saisie de six (6) armes à feu, de 623 unités de munitions, et de plus de 116,000 unités de pétards et de produits pyrotechniques.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

El Tarf : deux véhicules de tourisme aux réservoirs modifiés pour la contrebande de carburant interceptés (sûreté)

Deux véhicules de tourisme dont les réservoirs ont été modifiés pour être utilisés dans la contrebande de carburant ont été interceptés dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, auprès de la sûreté de wilaya.

Le responsable de la communication de ce corps constitué, l'officier de police principal Hamza Djellab, a précisé que cette opération, inscrite dans le cadre d'une coordination opérationnelle entre les services de police, de la gendarmerie nationale et des douanes algériennes visant à protéger l'économie nationale et à lutter contre la contrebande et les crimes transfrontaliers, a été menée lors d'une patrouille à l'entrée de la commune frontalière de Souarekh.

Lors de cette opération, au cours laquelle des véhicules de différentes catégories étaient surveillés, les deux voitures en question ont été interceptées et leurs conducteurs interpellés en raison des modifications apportées à leurs réservoirs pour la contrebande d'essence, selon la même source.

Le responsable de la communication de la sûreté de wilaya a ajouté que les dispositions légales d'usage ont été prises, de concert avec les autorités judiciaires territorialement compétentes, à l'encontre des individus arrêtés.



CONSEIL DE LA NATION

La Commission des affaires juridiques auditionne le ministre de la Justice sur deux textes de loi

La Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation a tenu, lundi, une réunion consacrée à l'audition du représentant du gouvernement, M. Lotfi Boudjemaa, ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans le cadre de l'examen du texte de loi organique portant statut fondamental de la magistrature et du texte de loi portant Code de la nationalité algérienne, indique lundi un communiqué du Conseil.

La réunion s'est déroulée sous la présidence du président de la Commission, M. Mohamed Rebbah, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé de la législation et des relations avec le Gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, M. Mourad Lakehal, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a présenté "un exposé détaillé sur le projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature", indiquant que "ce texte répond aux exigences constitutionnelles, notamment en ce qui concerne la consécration du principe de l'indépendance de la justice, la garantie de la neutralité du magistrat et sa protection contre toute forme de pression ou d'influence".

Il a précisé que le texte vise à "moderniser le cadre juridique régissant la carrière professionnelle des magistrats, en conférant un rôle central au Conseil supérieur de la magistrature en matière de nomination, de promotion, de mutation et de discipline, sur la base de critères objectifs et transparents", précisant que le texte tend également à améliorer le fonctionnement du service public de la justice, à consacrer les principes d'efficacité et de probité et à renforcer la qualité de la prestation judiciaire afin de renforcer la confiance du citoyen dans l'institution judiciaire".

Le représentant du Gouvernement a également mis en exergue "les garanties juridiques et professionnelles prévues au profit du magistrat, notamment la stabilité dans l'emploi, le renforcement de la protection juridique dans l'exercice des fonctions, ainsi que l'organisation des droits et des devoirs de manière à concilier la liberté du juge avec les exigences de réserve et d'indépendance".

CODE DE LA ROUTE

Sayoud : "le nouveau texte traduit une vision politique claire axée sur la prévention"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a indiqué, mardi, que le nouveau texte de loi portant code de la route traduit une "vision politique claire" axée sur la prévention et l'extension de la responsabilité à toutes les parties impliquées dans les accidents de la route.

Présentant le texte de loi devant la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Sayoud a précisé que le nouveau texte "traduit, dans sa substance, une intention sincère et une vision politique claire", rappelant que la sécurité des citoyens est une des priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et un engagement de l'Etat envers le peuple.

Dans sa version modifiée, le code de la route repose sur une "approche globale et intégrée qui appelle la conju-



Concernant le projet de loi modifiant et complétant le code de la nationalité algérienne, M. Boudjemaa a relevé que "ce texte s'inscrit dans le cadre de la protection du caractère souverain du lien de la nationalité algérienne en tant que relation juridique et politique fondamentale entre l'individu et l'Etat".

Il a indiqué que les amendements proposés visent "à encadrer avec rigueur les cas de déchéance de la nationalité, en tant que mesure exceptionnelle, limitée à des situations bien définies portant atteinte aux intérêts supérieurs de l'Etat ou à sa sécurité et à sa sûreté". Le ministre a également insisté sur le fait que "le texte consacre des garanties juridiques et procédurales claires, de nature à prévenir toute application arbitraire des dispositions relatives à la déchéance de la nationalité, tout en respectant les droits et libertés fondamentaux garantis par la Constitution, et en assurant le droit de recours conformément aux règles juridiques en vigueur". Il a également souligné que

"le texte tient compte des engagements internationaux de l'Algérie, sans porter atteinte à la compétence souveraine de l'Etat en matière de nationalité".

De son côté, le président de la Commission a souligné "l'importance majeure des deux textes soumis à l'examen", précisant qu'"ils s'inscrivent dans le processus de réforme législative et dans la mise en œuvre des dispositions de la Constitution de 2020, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de la consolidation de l'Etat de droit, la garantie de l'indépendance de l'autorité judiciaire et de la protection des intérêts supérieurs de l'Etat".

Pour rappel, la Commission "s'attelle à l'élaboration des deux rapports préliminaires relatifs à ces textes, en vue de leur présentation aux membres du Conseil de la nation lors des séances plénaires consacrées à l'examen et au débat desdits textes de loi, prévues les 13 et 20 janvier 2026", conclut le communiqué.



gaison des efforts de tous les acteurs, chacun dans son domaine de compétence, pour parvenir à un système de circulation sûr et durable", a expliqué le ministre.

Ce texte "se distingue par sa précision et sa clarté dans la définition des dispositions relatives à la sécurité routière, à travers l'introduction de mesures préventives obligatoires, jugées essentielles pour garantir l'intégrité des véhicules et des routes", a-t-il poursuivi.

Dans la nouvelle version, les responsabilités sont,

pour la première fois, étendues à toutes les parties impliquées dans les accidents de la route, et ne sont plus limitées aux seuls conducteurs sans tenir compte des circonstances environnantes, a fait observer le ministre. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la consolidation de l'arsenal juridique en matière de sécurité routière, à travers le renforcement des mesures et dispositions permettant d'en finir avec le phénomène de l'insécurité routière et de créer un

environnement de circulation sûr, tenant compte de l'ensemble des facteurs à l'origine des accidents de la circulation, du véhicule à l'état des routes, en passant par le facteur humain, a encore précisé M. Sayoud.

Le texte de loi vient renforcer le volet préventif et encourager la culture du signalisation des comportements compromettant la sécurité routière, tout en associant la société civile à la diffusion de la culture de la sécurité sur les routes, a souligné le ministre, faisant état de l'institution, dans le nouveau texte, d'une Journée nationale de la sécurité routière et du Prix du président de la République pour la sécurité routière, en guise d'encouragement aux efforts en faveur de la sécurité routière.

Les travaux de la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation se poursuivent sous la présidence de son président, M. Yahia Charef.

PARLEMENT

APN: La prévention des dangers de la drogue pour la société et le traitement de la toxicomanie, thème d'une journée d'étude

Le thème "La prévention des dangers de la drogue pour la société et le traitement de la toxicomanie" a été au cœur d'une journée d'étude, organisée mardi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors de laquelle les participants ont mis en avant l'importance d'adopter une approche globale pour faire face à ce fléau qui menace la stabilité et la cohésion de la société.

A cette occasion, le président de l'APN, M. Brahim Boughali, a affirmé, dans une allocution lue en son nom par le vice-président de l'Assemblée, M. Ahmed Mouaz, que la toxicomanie "est devenue un défi national complexe, instrumentalisé dans une guerre non déclarée visant la stabilité de l'Etat et la cohésion de la société, en s'attaquant particulièrement à la jeunesse et en cherchant à transformer l'Algérie d'une zone de transit en une zone de consommation, exploitant ainsi sa position géographique et l'étendue de ses frontières".

M. Boughali a souligné que la lutte contre ce phénomène nécessite "de privilier une approche sécuritaire préventive fondée sur le travail de renseignement, la coordination institutionnelle et le renforcement de la coopération régionale et internationale", ajoutant que "les mutations effrénées et l'apparition de nouvelles substances imposent une révision permanente des textes juridiques, afin d'assurer l'équilibre entre la dissuasion et la protection de la santé publique, et entre la sanction et la réinsertion, tout en élargissant les alternatives pénales et en renforçant le rôle de la justice dans l'orientation des toxicomanes vers le traitement et la désintoxication".

Il a, à ce propos, appelé à "faire du traitement et de la réinsertion une partie intégrante des politiques publiques de santé et de protection sociale, à travers le développement des centres de désintoxication, la formation de ressources humaines spécialisées et la garantie de la réintégration socioprofessionnelle des personnes sevrées".

M. Boughali a également salué "les efforts consentis par les services de sécurité, en tête desquels l'Armée nationale populaire (ANP), pour sécuriser les frontières, démanteler les réseaux criminels et saisir d'importantes quantités de drogues". Pour sa part, le contrôleur de police Zineddine Araoune, du Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS) a présenté l'approche adoptée par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) en matière de prévention des drogues et substances psychotropes et de répression de leur usage et trafic illicites, révélant le "traitement de plus de 160.000 affaires durant les onze (11) premiers mois de l'année 2025".

A son tour, le Lieutenant-colonel Benaïcer Saïd, chef de laboratoire à l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC/GN), a exposé les résultats d'une étude analytique menée sur "la mutation du mode d'addiction et de consommation de drogues et substances psychotropes en Algérie".

Le Directeur du Centre national de prévention et de lutte anti-drogue, Abdelkrim Abidat a, quant à lui, présenté une expérience de terrain réussie dans le domaine du traitement de la toxicomanie.

La cérémonie d'ouverture de cette journée parlementaire, organisée par la Commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative à l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui et de responsables d'instances et d'organismes nationaux.

SIDI BEL-ABBES

Le Directeur général de la Sûreté nationale inaugure trois nouveaux sièges de sûreté

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a supervisé, mardi dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, l'inauguration de trois nouveaux sièges de sûreté à travers le territoire de la wilaya, dans le cadre du programme de la DGSN visant à renforcer la couverture sécuritaire et à améliorer la qualité du service policier offert au citoyen.

Dans ce contexte, il a été procédé à l'inauguration du siège de la Brigade d'intervention rapide (02), situé rue Aïssat Idir au chef-lieu de la wilaya. Cette infrastructure sécuritaire s'inscrit dans les efforts visant à soutenir les équipes opérationnelles et à renforcer la capacité d'intervention rapide et efficace en milieu urbain, notamment dans la lutte contre les différentes formes de criminalité, a expliqué le chef de la Sûreté de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le contrôleur de police Ziat Toufik.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à la presse, que cette nouvelle structure sécuritaire comprend des installations sociales, sanitaires et sportives, de nature à offrir des conditions adéquates aux éléments de la Sûreté nationale pour l'accomplissement de leurs missions dans de bonnes conditions, ce qui se répercute positivement sur l'amélioration du rendement policier et l'élévation de la qualité du service sécuritaire fourni au citoyen.

Il a également été procédé à l'inauguration du siège de la 16e sûreté urbaine, situé au quartier des 1.500 logements AADD-Promotion, au chef-lieu de la wilaya, dans le cadre de l'élargissement du réseau de sécurité urbaine et du rapprochement de la police du citoyen, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité et de la quiétude publiques au sein des nouveaux quartiers résidentiels, a ajouté la même source.

A ce propos, il a souligné que cette structure constitue un apport qualitatif pour le renforcement du travail de terrain, la prise en charge optimale des préoccupations des citoyens et la garantie de la sécurité des personnes et des biens, tout en contribuant à la prévention et à la lutte contre la criminalité urbaine sous toutes ses formes.

La visite a également été marquée par l'inauguration du siège de la sûreté urbaine extérieure de Tilmouni, situé dans le quartier des 2.600 logements, toutes formules confondues, relevant de la daïra de Mostefa Benbrahim. Cette réalisation s'inscrit, elle aussi, dans la stratégie sécuritaire visant à élargir la couverture sécuritaire et à assurer un déploiement équilibré des services de police.

Le chef de la Sûreté de la wilaya a expliqué que cette structure contribuera à renforcer l'action de proximité de la police, à consolider le sentiment de sécurité chez les citoyens, en plus de fournir un service sécuritaire de qualité répondant aux attentes des habitants de ces nouveaux quartiers.

Ces projets sécuritaires traduisent la volonté de la Direction générale de la Sûreté nationale d'accompagner l'extension urbaine et la croissance démographique, à travers la modernisation des structures sécuritaires et le renforcement de la disponibilité des ressources humaines et matérielles, garantissant ainsi la protection du citoyen et de ses biens, et la consolidation de la sécurité et de la stabilité à travers l'ensemble du territoire, selon les explications fournies.

CYBERSÉCURITÉ

Mme Cherfi visite le siège du Service central de lutte contre la cybercriminalité de la Sûreté nationale

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, accompagnée d'une délégation, a effectué, lundi, une visite au siège du Service central de lutte contre la cybercriminalité de la Sûreté nationale, dans le cadre de la coordination et de la coopération institutionnelle en matière de cybersécurité, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Lors de cette visite, effectuée en compagnie de ca-

UNIVERSITÉ

M. Baddari tient une réunion de coordination en prévision du lancement officiel du guichet unique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a tenu une réunion de coordination avec les directeurs de plusieurs établissements universitaires, consacrée à la préparation du lancement officiel du guichet unique et au débat des questions pédagogiques et de recherche, indique, hier, un communiqué du ministère.

Cette réunion de coordination tenue, lundi soir, a réuni les cadres du ministère, les présidents des conférences régionales des universités (centre, ouest, est), et les directeurs de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, du Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et de



l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVRED-DET), précise la même source. La réunion a également regroupé par vi-

sioconférence, les recteurs de l'Université des Sciences et Technologies Houari Boumediene (USTHB), de l'Université de Constantine 3 et de l'Université de Tlemcen Abou Bekr Belkaid.

DOUANES

Les nouveaux textes encadrant l'activité douanière transmis aux autorités compétentes pour adoption

Le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafidh Bekhouche a souligné que les projets des nouveaux textes encadrant l'activité de ce corps dont le projet du nouveau Code des douanes et le projet de loi portant statut particulier des corps spécifiques de la douane, ont été transmis aux autorités compétentes pour adoption.

Dans un entretien accordé à la revue "Djamarik", publiée dans son dernier numéro, le général-major Bekhouche a précisé que le projet du nouveau Code des douanes a été élaboré dans le cadre d'une approche participative incluant des cadres de différents services centraux et régionaux, et que "le texte a été transmis aux autorités compétentes pour parachevement de son processus juridique et ensuite pour adoption".

Ce projet consacre les principes de simplification et de transparence des opérations douanières, tout en renforçant le recours à la numérisation comme outil principal de gestion des opérations, a-t-il souligné, ajoutant que le code vise à simplifier les procédures aux opérateurs économiques, et à appuyer les garanties juridiques des investisseurs, à même de contribuer à créer un climat plus compétitif et plus attractif à l'investissement, en tenant compte des

accords internationaux et des normes modernes adoptées par l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

En parallèle, l'élaboration du projet de loi portant statut particulier des corps spécifiques de la douane a été finalisée, selon le directeur général qui a affirmé que cette démarche participe "d'une approche réformatrice globale tenant compte de la spécificité des missions douanières, visant à améliorer les conditions de travail des personnels du secteur, à travers le reclassement des grades, la clarification des tâches et des prérogatives, l'amélioration des conditions de promotion et la révision du système d'incitations, en adéquation avec les exigences de la performance opérationnelle et du professionnalisme".

Le général-major Bekhouche a relevé que le projet "a franchi ses premières phases techniques et législatives et a été transmis aux instances compétentes en vue de parachever son processus d'adoption officielle".

S'agissant du projet de réorganisation de l'organigramme du corps des Douanes, le directeur général a expliqué qu'il vise à moderniser la structure organisationnelle de la Direction générale et de ses services extérieurs, de manière à répondre aux exigences de la modernisation et de la

transformation numérique, en renforçant la coordination entre les niveaux central, régional et opérationnel, et à garantir l'efficacité des performances, à consolider les capacités de contrôle et d'analyse, tout en instaurant une plus grande "flexibilité" dans la prise de décision.

Ces trois projets ont été élaborés selon une méthodologie "rigoureuse", et transmis aux instances concernées afin de compléter leur parcours juridique et administratif. Ils constituent "des piliers fondamentaux du processus de réforme globale des Douanes algériennes, de nature à renforcer leur professionnalisme et leur rôle au service de l'économie nationale", a-t-il affirmé.

Abordant le dossier de la transformation numérique au sein des Douanes, le DG a assuré que cette orientation constitue un choix "stratégique", saluant à cet égard les réalisations accomplies, notamment après la généralisation du nouveau système d'information des Douanes (ALCES), ainsi que la mise en service d'un système dédié au traitement des voyageurs, dont la phase complémentaire est actuellement en cours de développement.

Dans le même contexte, la DGD s'apprête, en coordination avec plusieurs secteurs ministériels et organismes, à lancer la plateforme numérique du guichet unique, la-

quelle permettra le traitement électronique des autorisations administratives liées aux opérations d'exportation et d'importation.

Quant au volet fiscal des services des Douanes, le général-major Bekhouche a présenté le bilan du premier semestre de l'année 2025, durant lequel le montant total des recettes encaissées (droits, taxes, redevances et autres prélevements) a dépassé 818 milliards de DA, enregistrant une hausse de plus de 176 milliards de DA par rapport à la même période de 2024.

Il a également évoqué le bilan "qualitatif" des services des Douanes en 2025, notamment dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes.

À ce titre, il a fait état d'une "augmentation notable" tant en termes du nombre d'opérations que des quantités de produits saisis, ce qui "réflète l'intensification de l'activité criminelle organisée dans ce domaine, ainsi que la vigilance constante et la coordination des équipes des Douanes avec les services de sécurité".

Pour le général-major Bekhouche, cette forte hausse des opérations de saisies est due à "l'instabilité qui prévaut dans les pays voisins, une situation qui favorise le développement de réseaux criminels transfrontaliers profitant de ces crises".

dres de ses services, au siège du Service central de lutte contre la cybercriminalité relevant de la Direction de la police judiciaire, Mme Cherfi s'est enquis des missions de ce service, notamment celles liées aux mécanismes et aux méthodes de protection des mineurs contre les différents crimes et agressions commis à leur encontre via le cyberspace", a ajouté la même source.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'Organe national de la protection et de la promotion de

l'enfance (ONPPE) pour le lancement d'une cellule de veille cybernétique visant à assurer une veille numérique via les technologies de l'information et de la communication, et à détecter les dérapages et les actes portant atteinte à la sécurité et à l'intégrité de l'enfant, par le repérage, la surveillance et le constat de contenus numériques contenant des violations des droits de l'enfant, note le communiqué.

APS

EL TARF

Plus de 2 milliards de dinars pour l'entretien et le renforcement des routes nationales et des chemins de wilaya

Un investissement public de 2,04 milliards de dinars a été consenti dans la wilaya d'El Tarf, au titre de l'exercice 2026, pour l'entretien et le renforcement de plusieurs routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW) a-t-on indiqué, hier, à la direction des travaux publics (DTP).

Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier, Abdelaziz Soltani, a précisé à l'APS que cette enveloppe financière, allouée dans le cadre des programmes sectoriels, sera notamment destinée à renforcer et à moderniser les axes routiers de cette wilaya frontalière, notamment la RN 16 reliant la commune de Dréan aux limites administratives de la wilaya de Guelma, sur 4,6 km, la RN 44-C entre Oum Teboul et le poste-frontière de cette commune sur 5,5 km.

Il est également prévu, dans ce contexte, l'entretien de plusieurs sections de chemins de wilaya, no-



tamment le CW 111 reliant les communes de Bouhadjar et de Hammam Beni Salah, sur 5 km, ainsi que de l'entretien et du traitement des effets des glissements de terrain sur plusieurs tron-

cons du CW 105 reliant les communes d'Asfour et de Bouhadjar, selon la même source.

Le DTP a également fait savoir, dans le même contexte, de travaux de maintenance d'un ou-

vrage d'art enjambant le CW 105, avant de souligner que des travaux étaient actuellement en cours pour renforcer le tronçon dédoublé entre la RN 16 et Dréan, sur 4 km, ainsi que pour réparer les dommages causés par les perturbations météorologiques sur la RN 44 dans sa section traversant la zone de "Kebouda" (commune de Ben M'hidi), en direction de la wilaya d'Annaba.

Des travaux sont également en cours pour éliminer les "points noirs" affectant la RN 44, dans la commune d'El Kala, sur un linéaire de 5 km, a conclu le même responsable.

ORAN

Programmation de la réalisation de 58 nouveaux établissements éducatifs

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran sera renforcé par la réalisation de 58 nouveaux établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, dans le cadre de l'exercice financier 2026, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'éducation de la wilaya.

Il s'agit de la réalisation de 23 groupes scolaires, 21 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 14 lycées. Les travaux devront débuter, prochainement, une fois les procédures administratives achevées, pour permettre la réception d'une partie de ces établissements lors de la prochaine rentrée scolaire (2026-

2027), selon la même source.

Ces nouvelles structures éducatives seront implantées dans plusieurs nouveaux pôles d'habitat à forte densité démographique, notamment le pôle résidentiel Chahid Ahmed Zabana à Misserghine, ainsi qu'à Oued Tlelat, Bir El Djir et dans d'autres communes. Elles contribueront à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et à l'élimination du système de la double vacances dans certains établissements, a-t-on souligné.

Par ailleurs, le secteur a été renforcé, lors de la rentrée scolaire en cours 2025-2026, par 18 nouveaux

établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, dont 12 écoles primaires, 4 CEM et 2 lycées, répartis à travers les différents nouveaux pôles urbains et communes, à l'instar des pôles urbains Chahid Ahmed Zabana à Misserghine et Belgaïd dans la commune de Bir El Djir, ainsi que les zones de Haï Rabah et Bouyakkour, dans la commune de Bouteillis, et la zone de Mahdia à Oued Tlelat.

Pour rappel, la wilaya d'Oran compte au total plus de 900 établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement.

EL-BAYADH

Lancement de la réalisation de deux mini-zones d'activités à Boualem et Brizina

Les travaux de réalisation et d'aménagement de deux mini-zones d'activités ont été lancés dans la wilaya d'El Bayadh, au niveau des communes de Boualem et de Brizina, a indiqué, mardi, la direction de l'Industrie.

La même source a précisé, à l'APS, que chaque mini-zone d'activités s'étend sur une superficie de trois hectares et sera subdivisée en petites parcelles foncières dont la superficie varie entre 350 et 500 mètres carrés. Celles-ci seront, par la suite, attribuées aux porteurs de projets parmi les jeunes et les artisans, conformément aux procédures légales. La réception des deux zones est prévue avant la fin de l'année en cours, comme programmé. Dans le



même contexte, les travaux de réalisation et d'aménagement d'une autre zone d'activités miniature dans la commune de Chellala, d'une superficie de trois hectares, se poursuivent.

Le taux d'avancement des travaux y a dépassé 40%, et sa réception est attendue au cours de l'année en

cours. Par ailleurs, les travaux d'une mini-zone d'activités d'une superficie de 10 hectares, dans la commune de Boussemghoun, sont sur le point d'être achevés.

Ces zones viendront s'ajouter à trois grandes zones d'activités existant actuellement dans les communes d'El

TRAVAUX PUBLICS

Lancement en 2026 des travaux de dédoublement de la RN 77 entre Jijel et Kaous



Des travaux de dédoublement de la route nationale RN 77 sur sa section reliant les villes de Jijel et de Kaous devraient être lancés en 2026, a indiqué, mardi, le directeur des Travaux publics, Sliame Khelafa.

Destiné à faciliter et à fluidifier la circulation automobile sur ce tronçon très fréquenté de la RN 77, ce dédoublement permettra également de faire la jonction avec la bretelle d'accès à la périmétrique autoroutière Djen-Djen (Jijel)-El Eulma (Sétif), a précisé le responsable. M. Khelafa a également fait savoir, dans le même contexte, qu'une consultation a été lancée en début de semaine, et publiée sur les journaux nationaux, relative à l'étude technique de ce projet de dédoublement sur 8 km. Pour rappel, plusieurs projets représentant un investissement public de plus de 7 milliards de dinars, ont été inscrits, au titre de l'exercice 2026, à l'indicatif du secteur des travaux publics de la wilaya de Jijel.

APS

TLEMCEN

Lancement prochain de la réalisation du second tronçon du dédoublement de la RN 22

Le lancement des travaux de réalisation du deuxième tronçon du dédoublement de la route nationale RN 22, dans sa partie reliant les communes de Terny Beni Hediel et le village de "Sahb", dans la wilaya de Tlemcen, est prévu au cours du premier trimestre en cours de l'année 2026, a indiqué, mardi, le service du développement des infrastructures et des routes de la Direction de wilaya des Travaux publics.

Les travaux de ce tronçon s'étendent sur une distance de 8 kilomètres, pour une durée d'environ un an et demi, pour une enveloppe financière estimée à 3 milliards de dinars, selon la même direction, ajoutant que l'étude relative au troisième tronçon du projet a été achevée et sa réalisation est prévue sur une distance de 16 kilomètres, entre le village de "Sahb", relevant de la commune de Terny Beni Hediel, et la commune de Sebdou.

Le même service a rappelé que le premier tronçon du projet a été réalisé sur une distance de 13 kilomètres entre les communes de Tlemcen et de Terny Beni Hediel par les deux entreprises publiques "STARR" et "SEROR", et a été mis en service en novembre 2024.

Par ailleurs, le service prévoit, au cours du premier trimestre de l'année en cours, l'élaboration d'études pour la réalisation de trois échangeurs : le premier entre la route nationale RN 22 et le chemin de wilaya CW 1, le deuxième entre la RN 22 au niveau du village de "Aïn El Hadjar" et l'autoroute Est-Ouest, et le troisième au carrefour de la RN 22 au quartier "Imama" de la commune de Mansourah. Il est également prévu l'élaboration d'une étude pour l'aménagement de l'entrée de l'aéroport international "Messali El Hadj", selon la même source.

Pour rappel, le service a réalisé, au cours de l'année passée, des travaux d'éclairage public à l'énergie solaire sur la route nationale 7 A, entre les communes de Maghnia et Marsa Ben M'hidi, sur une distance de 60 kilomètres, ainsi que le traitement de glissements de terrain sur la route côtière reliant Ghazaouet à Marsa Ben M'hidi sur 200 mètres, avec l'ajout d'un mur de protection.

Il a également été procédé à la réalisation d'un second accès à la zone industrielle "Ben Damou" à Maghnia sur une distance de 300 mètres, en plus de deux ouvrages d'art, pour une enveloppe financière globale estimée à 880 millions de dinars, a-t-on indiqué.

SKIKDA

Plus de 50 pêcheurs professionnels ont bénéficié de crédits en 2025

Au total, 51 pêcheurs professionnels ont bénéficié de crédits, durant l'année 2025 dans la wilaya de Skikda, dans le cadre du dispositif géré par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a indiqué, mardi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Nâïm Belakri.



Le même responsable a précisé à l'APS que les pêcheurs en question ont bénéficié, chacun, d'un crédit de 100 000 dinars au titre du soutien apporté par l'Etat aux

activités liées à la pêche maritime et à l'aquaculture.

Les prêts accordés financeront diverses activités telles que la réparation de moteurs, l'électroméca-

nique et le ramendage des filets, cette dernière activité ayant donné lieu à une formation spécialisée dispensée par la chambre de la pêche et de l'aquaculture, en

coordination avec l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo, "dans le but d'améliorer la compétence professionnelle et de renforcer la durabilité de ce métier", selon la même source. M. Belakri a souligné l'importance de "lier le financement à une formation, celle-ci constituant pilier essentiel pour la pérennité des petits métiers, d'autant que la qualification technique contribue à l'amélioration de la qualité du travail et à éléver le niveau de professionnalisme, en conformité avec les orientations des pouvoirs publics visant à valoriser les ressources maritimes et à développer le secteur de la pêche de l'aquaculture".

CARBURANTS EN ALGERIE

Le défi des prix bas, entre avantages sociaux et pressions économiques

Par Abed Meghit

L'Algérie continue de maintenir des prix des carburants parmi les plus bas au monde, une politique qui, bien que bénéfique pour les consommateurs, pose des questions importantes sur la durabilité économique et les orientations futures du pays.

Selon les dernières données disponibles, l'Algérie se distingue par des tarifs largement inférieurs à ceux de nombreux pays, y compris des nations productrices de pétrole.

Cette situation est principalement due aux importantes subventions annuelles de l'Etat, qui visent à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à soutenir l'activité économique.

Cependant, le modèle actuel est confronté à des défis croissants, notamment en raison de la fluctuation des prix mondiaux et des impératifs de la transition énergétique.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Un litre d'essence en Algérie coûte actuelle-

ment 47 DA (environ 0,36 USD), le diesel est vendu à 31 DA (0,25 USD) et le gaz de pétrole liquéfié (GPL) à 12 DA (0,09 USD).

Ces prix contrastent fortement avec ceux pratiqués dans de nombreux autres pays, y compris ceux qui possèdent d'importantes réserves de pétrole.

Par exemple, le prix de l'essence en Algérie est environ la moitié de celui pratiqué en Arabie saoudite, où le litre se vend à 0,621 USD (79,80 DA). La Russie, un autre grand producteur, affiche un prix de 0,843 USD le litre (107,10 DA).

Aux États-Unis, qui produisent quotidiennement 14 millions de barils de pétrole, le prix de l'essence est de 0,835 USD le litre (107,30 DA).

Même l'Irak, avec une production de 3,86 millions de barils par jour, a des prix plus élevés, à 0,649 USD le litre (83,40 DA). La différence est encore plus marquée pour le diesel.

Les prix en Algérie sont environ quatre fois moins élevés que ceux pratiqués dans plusieurs pays producteurs.

Aux États-Unis, le prix du diesel at-

teint 0,925 USD le litre (118,87 DA), tandis qu'en Russie, il est de 0,951 USD le litre (122,21 DA). Les pays pétroliers arabes, tels que l'Arabie saoudite (0,443 USD le litre, soit 56,93 DA) et le Koweït (0,374 USD le litre, 48,06 DA), affichent également des prix plus élevés.

En ce qui concerne le GPL, le prix en Algérie est quatre fois moins cher qu'en Arabie saoudite (0,291 USD le litre, 37,40 DA) et en Russie (0,366 USD le litre, 47,03 DA).

Cette situation est le résultat direct des subventions étatiques massives, qui ont pour objectif de rendre les carburants accessibles à tous les citoyens.

Cependant, ce système de subventions a un coût. Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a souligné que les prix pratiqués en Algérie ne reflètent pas le coût réel de production, de raffinage, de transport et de distribution des carburants.

Le Trésor public supporte une part importante du prix final, ce qui représente une charge financière considérable. Dans la loi de finances 2026,

FILIERE AVICOLE

L'ONAB et les aviculteurs scellent un accord stratégique pour stabiliser les prix

Dans un contexte marqué par les tensions sur les marchés des matières premières et la volatilité des prix des viandes blanches, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) a franchi un pas décisif en signant, à Alger, une convention de partenariat avec la Fédération nationale des aviculteurs.

Cet accord stratégique vise à garantir un approvisionnement régulier du marché national et à préserver la stabilité des prix, notamment à l'approche du mois de Ramadan.

La convention a été signée par le directeur général de l'ONAB, Lamri Hamitouche, et le président de la Fédération nationale des aviculteurs, Ali Benchaïba, au siège

du groupe AGROLOG, en présence de son PDG, Mohamed Batraoui.

Elle s'inscrit dans une série de mesures d'urgence décidées par les pouvoirs publics pour soutenir durablement la filière avicole, confrontée à de multiples contraintes structurelles.

En vertu de cet accord, les aviculteurs bénéficieront de poussins subventionnés à 80 DA l'unité, ainsi que de quantités suffisantes d'aliments nécessaires à l'élevage.

En contrepartie, ils s'engagent à céder leur production de poulets à l'ONAB à un prix fixe à 280 DA le kilogramme, un mécanisme destiné à encadrer les prix à la consommation. Les éleveurs

disposant de leurs propres unités de fabrication d'aliments ne sont pas en reste.

Ils seront approvisionnés en matières premières essentielles, notamment le maïs et le soja, en fonction de leurs besoins de production.

Cette mesure vise à réduire la dépendance aux importations et à sécuriser les chaînes d'approvisionnement, souvent perturbées par les fluctuations du marché international.

S'exprimant à l'issue de la cérémonie, M. Batraoui a souligné que cette convention, conclue pour une durée d'une année, s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Etat visant à lutter contre la spéculation et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen.

Il a rassuré quant à la disponibilité du maïs au niveau de l'ONAB, proposé à 4.250 DA le quintal, rappelant que les aliments destinés à l'élevage avicole sont commercialisés à des prix encadrés.

L'approvisionnement en poussins débutera immédiatement, avec pour objectif affiché de garantir la stabilité des prix des viandes blanches durant le mois de Ramadan.

De son côté, M. Benchaïba a estimé que cette convention permettra d'assurer la continuité de l'activité avicole tout au long de l'année, affirmant que les prix ne devraient pas dépasser 350 dinars le kilogramme durant la période de forte demande.

Abed M.

DOUANES

ALGÉRIENNES

Un front renforcé contre les trafics, des saisies record au troisième trimestre 2025

Au cours du troisième trimestre de l'année 2025, les services des Douanes algériennes ont porté un coup sévère aux réseaux de trafic de drogues et de contrebande, enregistrant des saisies d'une ampleur exceptionnelle à travers plusieurs opérations menées sur l'ensemble du territoire national.

Ces résultats, rendus publics par la Direction générale des Douanes (DGD), traduisent une intensification notable de la lutte contre la criminalité transfrontalière et les réseaux organisés, dans un contexte régional marqué par une recrudescence des flux illégitimes.

Dans le dernier numéro de la revue des Douanes, la DGD souligne que ces opérations s'inscrivent dans le cadre des missions permanentes de protection du territoire douanier national, menées en étroite coordination avec les différents corps de sécurité.

« Les brigades douanières opérationnelles ont procédé, au cours du troisième trimestre de l'année écoulée, à d'importantes saisies dans la lutte contre toutes les formes de contrebande et de trafic illicite », précise l'institution.

Le bilan chiffré est particulièrement révélateur de l'ampleur de la menace.

Les services douaniers ont saisi 3,587 millions de comprimés psychotropes, une quantité qui témoigne de l'expansion inquiétante de ce type de trafic ciblant notamment les jeunes.

À cela s'ajoutent plus de 2.214 kilogrammes de kif traité et 151,403 kilogrammes de cocaïne, confirmant que le territoire national demeure une zone de transit et, parfois, de destination pour les drogues dures.

Les saisies ne sont pas limitées aux stupéfiants.

Les brigades ont également intercepté 15.815 litres de boissons alcoolisées, plus de 107.000 paquets de cigarettes et 4.513 kilogrammes de tabac, illustrant l'ampleur de la contrebande de produits fortement taxés.

Plus préoccupant encore, la confiscation de six armes à feu, de 623 unités de munitions et de plus de 116.000 unités de pétards et produits pyrotechniques met en lumière les liens étroits entre contrebande, trafic d'armes et menaces sécuritaires.

Dans un autre registre, la DGD met en avant son action contre la spéculation et la contrebande de produits subventionnés, considérée comme un axe stratégique pour la préservation du pouvoir d'achat.

Entre juillet et septembre 2025, les services douaniers ont ainsi saisi 41.580 kilogrammes et plus de 12.000 litres de produits de consommation subventionnés, ainsi que 74.934 litres de carburant destinés à l'exportation illicite.

Ces résultats traduisent une vigilance accrue face aux tentatives de détournement des mécanismes de soutien de l'Etat.

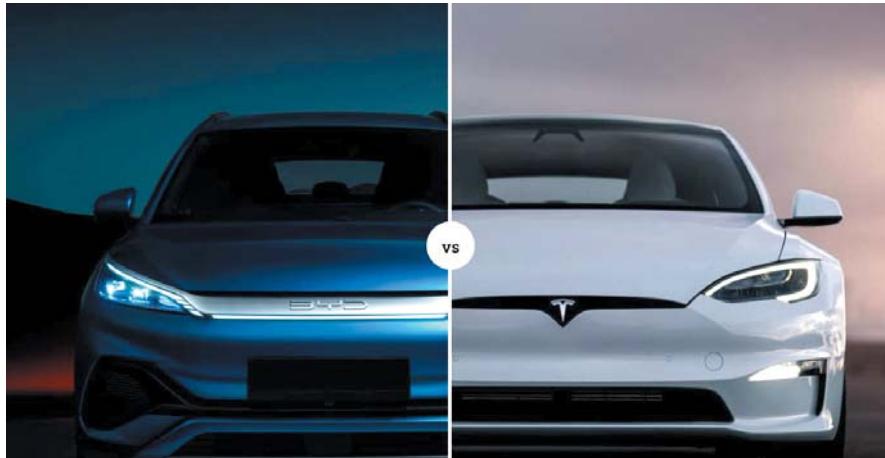
Ils confirment également le rôle central des Douanes dans la protection de l'économie nationale et la sécurisation des frontières, à un moment où la lutte contre les trafics illicites devient un enjeu majeur de souveraineté.

Abed M.

CHINE

Véhicules électriques : Tesla détrônée par le géant chinois BYD

Le constructeur automobile américain Tesla a perdu sa place de leader mondial sur le marché des véhicules électriques en 2025, au profit de son concurrent chinois BYD.



Par Abed Meghit

Selon les chiffres publiés, Tesla a livré 1.636 million de véhicules sur l'ensemble de l'année, enregistrant un recul par rapport à l'exercice précédent. Au dernier trimestre de 2025,

le groupe d'Elon Musk a écoulé 418.227 véhicules, contre plus de 495.000 unités à la même période un an plus tôt.

Cette performance s'est révélée inférieure aux attentes des analystes, qui tablaient sur environ 449.000 livraisons, selon le consensus de Fact-

Set. De son côté, BYD a annoncé avoir vendu 2,26 millions de véhicules électriques dans le monde en 2025, confirmant ainsi la montée en puissance de l'industrie automobile chinoise et l'intensification de la concurrence sur un marché en pleine mutation.

TURQUIE

Baisse de l'inflation à 30,89% en 2025

L'inflation en Turquie a été ramenée à 30,89% sur l'année 2025, contre 44,38% en 2024, a annoncé lundi l'institut national de la sta-

tistique, Tuik. La hausse des prix officielle atteint ainsi son plus bas niveau en quatre ans, mais toujours légèrement supérieure à

30% en glissement annuel depuis novembre 2021. Sur l'année écoulée, précise la Tuik, les prix ont particulièrement augmenté dans

l'éducation, avec une hausse de plus de 66%, ainsi que le logement (+49,5%), l'alimentation (+28,31%) et les frais de santé (+31%).

TUNISIE

Le taux d'inflation recule à 5,3% en 2025

Le taux d'inflation en Tunisie a reculé en 2025 pour s'établir à 5,3%, contre 7% en 2024, selon les données publiées lundi par l'Institut tunisien des statistiques (INS). Au mois de décembre dernier, le taux d'inflation s'est stabilisé à 4,9%, par rapport au mois précédent (5%), d'après l'Indice des prix à la consommation pour décembre 2025, publié par l'INS.

Cette stabilité s'explique par l'accélération du rythme d'évolution des

prix du groupe "Alimentation" (6,1% en décembre 2025 contre 5,8% en novembre 2025) et par le ralentissement du rythme d'évolution des prix du groupe "Services de restauration, cafés et hôtels" (6% en décembre contre 6,2% en novembre 2025).

En glissement annuel, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 6,1%, en raison principalement de la hausse des prix de la viande, du poisson frais et des fruits et légumes,

alors que les prix des huiles alimentaires ont baissé de 14,8%.

Sur un an, les prix des produits manufacturés ont connu, quant à eux, une augmentation de 4,9% en raison de la hausse des prix des produits de l'habillement, chaussures et d'entretien courant du foyer. Pour les services, la hausse des prix est de 3,9% sur un an, principalement due à l'augmentation des prix des services d'hébergement.

ETATS-UNIS

Le secteur industriel poursuit sa contraction

Le secteur industriel a continué à se contracter en décembre aux Etats-Unis, selon un baromètre publié lundi affichant la pire performance pour

l'année 2025. L'indice publié par la fédération professionnelle ISM, basé sur les réponses d'un panel d'entreprises, s'est établi à 47,9%, marquant le

dixième mois consécutif de contraction (50 étant la limite entre contraction et expansion). Les analystes s'attendaient à ce que l'indice reste globalement

stable par rapport à novembre, selon le consensus publié par MarketWatch. Les réponses des responsables des entreprises interrogés par la fédération ISM témoignent d'un certain dérangement. "L'année (s'est terminée) sur une note mitigée", a relevé un sondé du secteur de la chimie, cité dans le rapport. "Nous avons réussi à maîtriser nos coûts, mais la demande a baissé et ce sont les droits de douane qui en sont la cause", a-t-il également estimé. D'autres ont souligné que la situation s'est calmée sur le front des droits de douane, mais les prix de tous les produits restent élevés.

VIETNAM

La croissance en forte hausse à 8% en 2025

Le Vietnam a publié lundi une croissance de son produit intérieur brut (PIB) de 8% en 2025, portée par les services, la construction et les exportations, malgré l'effet des droits de douane américains.

"Le PIB de 2025 devrait enregistrer une croissance significative, estimée à 8,02% par rapport à l'année précédente", a indiqué le Bureau des statistiques du pays dans un communiqué.

Le Vietnam connaît l'une des croissances les plus rapides d'Asie depuis plusieurs années, qui s'est accélérée l'an dernier malgré de nouveaux droits de douane imposés par les Etats-Unis, son principal marché d'exportation, sur une série de produits, dont les vêtements et les chaussures.

Le pays enregistre sa croissance la plus rapide depuis 2022, après une hausse de son PIB de 5,1% en 2023 et 7,1% en 2024.

Les exportations ont atteint environ 475 milliards de dollars l'an dernier, en hausse de 17% sur un an, pour 455 milliards de dollars d'importations, également en hausse de 19% par rapport à 2024, principalement de Chine, selon le bureau.

En juillet, le Vietnam a négocié des droits de douane relativement bas de 20% avec les Etats-Unis, contre plus de 40% annoncés précédemment, en contrepartie de l'ouverture de son marché aux produits américains, notamment les voitures.

AUSTRALIE-USA

Le sidérurgiste australien BlueScope Steel étudie une offre de rachat de 7,5 milliards d'euros

Le sidérurgiste australien BlueScope Steel a annoncé évaluer une offre conjointe de rachat de 13,2 milliards de dollars australiens (7,56 milliards d'euros) provenant d'un concurrent américain et d'une entreprise locale.

BlueScope Steel, qui compte plus de 16.500 employés dans le monde, a indiqué qu'il s'agissait de la quatrième tentative de l'américain Steel Dynamics d'acquérir ses activités sidérurgiques aux Etats-Unis.

Dans cette dernière offre, Steel Dynamics s'est associé à SGH, une société australienne active dans l'industrie, l'énergie et les médias.

SGH rachèterait toutes les actions de BlueScope, basé à Melbourne, puis vendrait les activités nord-américaines du groupe à Steel Dynamics en conservant le reste de ses opérations sidérurgiques.

BlueScope "examine et évalue la proposition", a annoncé l'entreprise australienne dans un communiqué publié après la fermeture des marchés financiers lundi.

Le sidérurgiste a précisé qu'il étudierait l'offre de rachat à l'aune de sa propre "valeur fondamentale", en tenant compte notamment de ses prévisions d'amélioration des coûts et de la productivité, d'une hausse des flux de trésorerie et d'une progression des revenus.

Il a expliqué que trois précédentes offres de rachat impliquant Steel Dynamics, basé à Fort Wayne, dans l'Indiana, avaient "considérablement sous-évalué BlueScope et ses perspectives d'avenir".

SGH et Steel Dynamics ont dit que leur dernière proposition représentait une valorisation totale des capitaux propres de 13,2 milliards de dollars australiens (7,56 milliards d'euros).

Elle offre aux actionnaires de BlueScope "une opportunité immédiate et certaine de réaliser une augmentation significative de la valeur" du titre, ont-ils estimé dans un communiqué mardi.

APS

PROTECTION CIVILE

Accidents de la route : un lourd tribut humain enregistré dans plusieurs wilayas

Les routes algériennes ont de nouveau été le théâtre d'un lourd bilan humain, selon un communiqué de la Protection civile rendu public dimanche.

Par Abed MEGHIT

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés à travers le territoire national, causant des pertes en vies humaines et de nombreux blessés.

Les bilans les plus lourds ont été signalés dans les wilayas d'El-Meniâa et de Djelfa, où deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans chacune de ces régions.

Les équipes de la Protection civile sont intervenues rapidement pour secourir les victimes, leur prodiguer les premiers soins et assurer leur évacuation vers les structures sanitaires les plus proches.

Ces drames relancent la problématique persistante de l'in-

sécurité routière, souvent liée à l'excès de vitesse, au non-respect du code de la route et à la fatigue des conducteurs.

Les autorités appellent une nouvelle fois les usagers à faire preuve de vigilance, rappelant que la prévention demeure le moyen le plus efficace pour réduire ce type de tragédies.

Monoxyde de carbone : quatre morts et 18 personnes sauvées de justesse

Le monoxyde de carbone continue de faire des victimes à travers le pays.

Quatre personnes ont perdu la vie, intoxiquées par ce gaz mortel émanant d'appareils de chauffage ou de chauffe-bain installés à l'intérieur de leurs domiciles, a indiqué la Protection civile. Les décès ont



été enregistrés dans les wilayas d'Alger, de Tiaret, de Béchar et d'Oran.

Par ailleurs, les services de secours ont réussi à sauver 18 personnes dans neuf wilayas différentes, en leur prodiguant des soins de première urgence avant

leur transfert vers des établissements hospitaliers.

Invisible, inodore et extrêmement dangereux, le monoxyde de carbone est souvent qualifié de « tueur silencieux ».

Les autorités rappellent l'im-

portance de l'entretien régulier des appareils de chauffage, de l'aération adéquate des logements et de l'installation de détecteurs de gaz afin de prévenir ce type d'accidents domestiques.

A.M

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Organisation d'un concours national des manuels professionnels

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé, mardi dans un communiqué, l'organisation d'un concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités du secteur. "Dans le cadre de

l'encouragement de la production pédagogique professionnelle et de la valorisation des compétences nationales, le ministère organise le concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités de la formation et de l'enseigne-

ment professionnels", indique la même source.

Ce concours constitue "une opportunité pour mettre en valeur la créativité, documenter les expériences professionnelles et contribuer à l'enrichissement du contenu pédagogique professionnel".

Le dernier délai pour les candidatures à ce

concours est fixé au 31 janvier courant, tandis que l'annonce des résultats est prévue le 26 février prochain. Les personnes intéressées peuvent consulter les conditions de participation et télécharger le guide de candidature via le lien suivant: careers.mvet.dz/concours-manuels.

CNAS TLEMCEN

Gouvernance et justice sociale au cœur d'une journée d'étude régionale

Par M. Abed

Tlemcen a abrité récemment une journée d'étude régionale consacrée aux enjeux de la sécurité sociale, organisée par le Conseil judiciaire de Tlemcen en coordination avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).

Placée sous le thème « La sécurité sociale entre les défis de la gouvernance et l'instauration de la justice judiciaire », cette rencontre a réuni magistrats, cadres de la CNAS et experts du domaine juridique et social.

Les travaux ont été marqués par des interventions de haut niveau, axées sur la protection des droits sociaux et l'amélioration des mécanismes de gouvernance. Les participants ont mis en lumière les défis auxquels est confronté le système de sécurité sociale, notamment en matière de transparence, d'efficacité administrative et de respect des droits des assurés. Les débats ont également souligné le rôle fondamental de l'institution judiciaire dans la consolidation de la justice sociale et l'équité entre les citoyens.

Cette journée d'étude a constitué un espace de réflexion et d'échange, contribuant à renforcer la coordination entre les institutions judiciaires et sociales, au service d'une gouvernance plus.



propane est en cours dans la wilaya de Saïda, à travers plusieurs villages et regroupements ruraux, a ajouté la même source.

SAÏDA

Plus de 2.000 habitations approvisionnées en gaz propane de 2020 à 2025

Plus de 2.100 habitations réparties entre plusieurs villages de la wilaya de Saïda ont été approvisionnées en gaz propane, durant le quinquennat 2020-2025, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya.

Durant cette période, 627 citernes de gaz propane ont été installées au profit de 2.145 habitations. La capacité d'une citerne remplie de gaz propane est de 1.750 kilogrammes, ce qui permet d'alimenter quatre habitations pendant une durée dépassant trois mois, avant d'être de nouveau remplie par l'entreprise Naftal, selon la même source. Au cours de la même période, 28 écoles primaires situées dans des zones reculées de la wilaya ont également bénéficié de l'installation de citernes de gaz propane, a-t-on ajouté. Par ailleurs, une opération d'installation de plus de 258 citernes supplémentaires de gaz

SIDI BEL ABBES

La steppe en péril, une wilaya face à l'urgence climatique

Abed MEGHIT

À la clôture de l'année 2025, la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Sidi Bel-Abbès a dépassé le cadre institutionnel habituel pour se transformer en un véritable signal d'alarme écologique.

Les débats ont mis en évidence la fragilité croissante des écosystèmes steppiques et forestiers de la wilaya, confrontés à une combinaison

redoutable de pressions climatiques et humaines.

Le rapport présenté par la commission économique et financière a dressé un diagnostic sans concession.

La zone steppique, qui représente près de 40 % de la superficie totale de la wilaya, subit une érosion biotique alarmante, compromettant durablement ses fonctions écologiques et socio-économiques.

À cette dégradation s'ajoute la vulnérabilité d'un massif

forestier de 205 hectares, désormais menacé par la désertification. L'analyse met en évidence une « synergie destructrice » entre des facteurs naturels sévères « vents de sable abrasifs, stress hydrique chronique, températures extrêmes » et des pratiques humaines déliérées.

Le labour anarchique, le surpâturage extensif et la récurrence des incendies ne sont plus des phénomènes ponctuels, mais des causes structurelles de la dégradation

du couvert végétal. La commission a également pointé l'insuffisance des programmes de reboisement, souvent limités à des actions ponctuelles sans suivi scientifique rigoureux.

Appelant à une rupture méthodologique, elle préconise le recours accру à l'expertise du Haut-Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS) et à des bureaux d'études spécialisés, afin de sélectionner des essences adaptées et viables.

Une feuille de route quinquennale (2025-2030) a été esquissée, reposant sur une gouvernance inclusive impliquant les Assemblées populaires communales et la société civile.

Qualifiant ces propositions « d'extrême valeur », le wali de Sidi Bel-Abbès a instruit les services concernés de les traduire en actions concrètes, ambitionnant de faire de la wilaya un modèle de résilience face au changement climatique.

TIZI-OUZOU

Lancement du 12^e Festival de la poterie de Maâtkas samedi prochain

La 12^e édition du Festival culturel local de la poterie de Maâtkas (Tizi-Ouzou) s'ouvrira samedi prochain au village d'Ath Zaim, a annoncé mardi la direction de la culture et des arts, dans un communiqué.

Organisée en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les assemblées populaires communales (APC) de Souk El Tenine et de Maâtkas, l'association culturelle Tigjid et le comité du village d'Ait Zaim, la nouvelle édition du Festival vise à mettre en lumière le savoir-faire ancestral des potiers de la région, le métier étant traditionnellement exclusivement féminin, précise la même source.

Une exposition dédiée à la poterie de Maâtkas et d'autres régions, ainsi qu'à diverses œuvres artisanales sera organisée durant ce Festival.

Une visite du musée de la poterie, véritable espace de mémoire et de transmission du

patrimoine artisanal, est aussi prévue.

Comme lors des éditions précédentes, des ateliers pédagogiques de fabrication artisanale de poteries et des démonstrations de cuisson traditionnelle des objets, seront organisés pour le public, selon programme communiqué par la direction de la Culture.

De leur côté, les membres de l'association Tigjid ont estimé qu'à travers cette 12^e édition, le Festival local de la poterie de Maâtkas "s'affirme comme un rendez-vous culturel incontournable, dédié à la préservation, la valorisation et la transmission d'un héritage artisanal ancestral".



M'SILA

Remise en service de l'hôtel El Kalaa après sa réhabilitation

L'hôtel El Kalaa de la wilaya de M'sila a été remis en service mardi après une opération de réhabilitation globale.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion, Islam Neghousse, directeur commercial de l'entreprise de gestion touristique-Biskra relevant du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme, a précisé que le réaménagement de cet hôtel a nécessité une enveloppe financière de 880 millions

DA et des travaux de réhabilitation de l'ensemble de ses structures et pavillons.

Cet hôtel compte, notamment 96 chambres, un restaurant principal de 200 places, une salle de conférence pour 350 personnes, une piscine, des espaces de détente pour les familles et les enfants, selon la même source.

L'opération de réhabilitation menée dans un style moderne a permis le reclassement de cet hôtel

en 4 étoiles, alors qu'il était de la catégorie 3 étoiles avant sa fermeture en 2023, a indiqué M. Neghousse, ajoutant que l'établissement a été doté d'équipement de haut niveau pour satisfaire les touristes et leur offrir tous les services qui donnent une belle image du tourisme domestique.

Il a également affirmé que l'objectif de l'opération est de rénover et moderniser cet établissement touristique pour

booster le tourisme domestique et saharien au regard de l'histoire et de la position occupée par cet hôtel dans la région.

Le PDG du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme, Ammar Guellati, a présidé la remise en service de cet hôtel en compagnie d'une importante délégation de la direction générale du groupe et de la direction de gestion touristique de Biskra.

KHENCHELA

Aménagement d'un jardin archéologique au musée public national des Frères Martyrs Boulaâziz

Un jardin archéologique sera "bientôt" ouvert au public dans l'espace extérieur du musée public national des Frères Martyrs Boulaâziz, à Khenchela, a déclaré, mardi, le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani.

La réalisation et l'aménagement de ce jardin archéologique, accessible « dans les tout prochains jours », s'inscrit dans le cadre d'efforts déployés localement à l'effet de valoriser davantage le patrimoine culturel et civilisationnel de la région, a précisé le même responsable. M. El Alouani a ajouté que cet espace archéologique permettra de découvrir un éventail de 78 artefacts variés dont des stèles votives

(pierres gravées ou sculptées vouées à des divinités anciennes), des stèles funéraires, des panneaux décoratifs, des éléments architectoniques (murs, colonnes, fragments d'escaliers) remplissant des fonctions techniques et esthétiques), remontant à plusieurs éres historiques, notamment les périodes romaines, romaine tardive et numide.

Des pièces, a encore souligné le directeur de la culture, « représentant des preuves matérielles de la succession de plusieurs civilisations, à travers les âges, et mettant en valeur la spécificité culturelle locale et touristique ouverte aux visiteurs, ainsi qu'un espace scientifique pour les étudiants et les chercheurs dans le domaine, a conclu M. El Alouani.

également indiqué que la plupart des pièces archéologiques qui ornent le jardin archéologique ont été acheminées au musée après avoir été récupérées par les autorités judiciaires et sécuritaires dans le cadre de la lutte contre le commerce et le trafic d'antiquités.

La création de cet espace archéologique devrait valoriser le patrimoine culturel et historique de la région, renforcer la prise de conscience quant à sa valeur et constituer une destination culturelle et touristique ouverte aux visiteurs, ainsi qu'un espace scientifique pour les étudiants et les chercheurs dans le domaine, a conclu M. El Alouani.

TÉBESSA

Une opération d'aménagement de 80 km de pistes forestières programmée

Une opération portant sur l'aménagement de 80 km de pistes forestières en 2026 a été programmée par la Conservation des forêts de la wilaya de Tébessa, a indiqué, mardi, la responsable de cette institution, Asma Bechinina.

La responsable a pré-

cisé, à l'APS, que cette action, qui englobera les 28 communes de la wilaya, est dotée d'une enveloppe financière de 200 millions de dinars.

Dès la finalisation des procédures administratives et juridiques d'usage, interviendra le lancement des travaux

d'aménagement destinés à renforcer le réseau des pistes forestières dans cette wilaya frontalière connue pour son terrain difficile, et à faciliter l'intervention en cas d'incident.

Mme Bechinina a fait savoir que le secteur des forêts a également bénéfi-

cé d'une enveloppe de 5 millions de dinars, puisée du budget primitif de la wilaya pour l'exercice 2026, destinée à l'acquisition et à la plantation d'arbres pour "agrémenter l'environnement des communes de la wilaya et préserver l'équilibre écologique".

LIGNE FERROVIAIRE

Début des essais techniques préliminaires sur la ligne Bechar-Tindouf-Gara Djebilet



Les essais techniques préliminaires sur la ligne ferroviaire minière ouest, reliant Bechar, Tindouf et Gara Djebilet, ont débuté, hier, à l'aide d'une locomotive spécialement équipée pour le transport de passagers, a annoncé l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

Le Directeur général de l'ANESRIF, Azzeddine Fridi, accompagné des cadres centraux de l'agence, des responsables du projet, ainsi que des représentants des entreprises et sociétés publiques et du partenaire chinois impliqués dans la réalisation de cette importante infrastructure ferroviaire, a effectué un voyage d'essai, à partir de la gare de Tindouf à destination de Bechar, a-t-on précisé. Le trajet s'est déroulé à bord d'une locomotive dédiée à ce genre de tests techniques préliminaires sur une ligne ferroviaire, a-t-on indiqué.

Il convient de rappeler que ce projet majeur, couvrant une distance de 950 km sur l'axe ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, a été réalisé dans des délais records.

Les travaux, ayant débuté fin 2023 sous la supervision de l'ANESRIF en tant que maître d'ouvrage, visent principalement à valoriser le gisement de fer de Gara Djebilet, tout en désenclavant une grande partie des wilayas du Sud-Ouest du pays, à travers la réalisation de plusieurs gares de voyageurs et de marchandises à Tindouf, Oum Lassel, Gara Djebilet, Tabelbala, Hammaguir et Abadla, a-t-on expliqué.

Ce vaste chantier ferroviaire a été principalement exécuté par des entreprises nationales telles que Cosider Travaux Publics, EPTP Alger, SEROR Est, ENGOA, Infrarail, SNTP, GCB, Infrafer et SAPTA, et le partenaire Chinois CRCC, alors que le suivi technique de ce chantier est assuré par divers bureaux d'études publics, a-t-on ajouté.

A noter que les dernières retouches du projet de la ligne ferroviaire minière Ouest sont actuellement en cours, en vue de sa mise en service durant le mois de janvier, et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 16 novembre 2025.

APS

FRANCE

Décès de cinq personnes dans des accidents provoqués par le verglas et la neige

Cinq personnes sont décédées, en France, dans des accidents de la circulation provoqués par le verglas et les chutes de neige, selon le ministre français des Transports qui déplore la sous-évaluation de l'événement par les services météorologiques nationaux.

Trois personnes sont décédées dans deux accidents liés au verglas mardi matin dans le sud-ouest, dont deux dans une collision qui a impliqué deux autocars et de nombreux véhicules sur l'autoroute A63, a indiqué la préfecture locale qui fait état de quatre blessés (deux en urgence absolue et deux en urgence relative).

Une troisième personne a perdu la vie dans un accident survenu sur la RD824 à hauteur de Saint-Paul-lès-Dax (sud-ouest). Il s'agirait d'un chauffeur de poids lourd fauché accidentellement par un véhicule alors qu'il venait porter secours à un autre camion accidenté, selon la mairie.

En région parisienne, un conducteur d'un VTC est mort dans la nuit en chutant dans la Marne et un conducteur d'un fourgon avait trouvé la mort lundi dans une collision avec un poids lourd.

"L'événement a été un peu sous-évalué au niveau de Météo-France", notamment en région parisienne, a déclaré le ministre des Transports.

"Il a fallu revoir le dispositif", a-t-il ajouté, évoquant notamment le sablage anticipé des routes pour permettre aux gens de retourner chez eux et éviter d'avoir des "naufragés" comme en 2018.

Les températures sont très froides, comprises souvent entre -3 et -8 °C, localement en-dessous de -10 °C", ce qui a provoqué du verglas, a précisé Météo-France, qui avait placé 26 départements de l'ouest en vigilance neige et verglas en matinée.

Pour mercredi, une nouvelle perturbation devrait apporter "de la neige et localement des pluies verglaçantes, sur une grande partie nord du pays", selon l'organisme météorologique.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La mortalité des arbres s'accélère en Australie

Les forêts australiennes se dépeuplent à un rythme accéléré à mesure que le climat se réchauffe, selon une étude publiée mardi dans la revue *Nature Plants*, s'appuyant sur des données recueillies sur plusieurs décennies.

L'étude s'est appuyée sur les données d'inventaire forestier de 2.700 parcelles à travers le pays, dans quatre écosystèmes différents: savane tropicale, forêt tempérée fraîche, forêt tempérée chaude et forêt tropicale humide.

"Nous avons constaté que le taux de mortalité a augmenté de manière constante au fil du temps, dans tous les types de forêts", a déclaré Belinda Medlyn, professeure à l'Institut Hawkesbury pour l'environnement de l'Université occidentale de Sydney.

"Et cette augmentation est très probablement due à la hausse des températures", a précisé la chercheuse en physiologie végétale.

Les zones touchées par l'exploitation forestière, le déboisement ou les incendies ont été exclues des recherches afin d'examiner comment la "mortalité naturelle des arbres" a évolué au cours des dernières décennies.

APS

SUISSE

Le 9 janvier prochain décrété jour de deuil national après la tragédie de Crans-Montana

La Suisse observera une journée de deuil national le 9 janvier, à la suite de l'incendie dévastateur qui a frappé la station touristique de Crans-Montana, faisant environ 40 morts et plus de 100 blessés.

Par Abed Meghit

L'annonce a été faite par le président de la Confédération, Guy Parmelin. Le chef de l'Etat a également



indiqué qu'il prendra part à la cérémonie commémorative prévue le même jour. En signe de solidarité nationale, les cloches de toutes les églises du pays sonneront au début de la cérémonie.

nie, suivies d'une minute de silence observée sur l'ensemble du territoire. Pour rappel, l'incendie s'est déclaré dans la soirée du réveillon du Nouvel An 2026. Les autorités ont écarté la

piste terroriste, privilégiant l'hypothèse d'un embrasement provoqué par des feux de bengale ayant enflammé le plafond, déclenchant un incendie rapide et incontrôlable.

INDONÉSIE

16 morts dans des inondations aux Célèbes

Des pluies torrentielles sur l'île indonésienne de Siau, aux Célèbes, ont provoqué des crues soudaines qui ont fait au moins 16 morts et entraîné l'évacuation de centaines d'habitants, ont annoncé les autorités mardi.

Une rivière en crue a inondé lundi quatre villes de la petite île située au nord des Célèbes, à l'est de l'archipel indonésien, a indiqué l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB), dans un communiqué.

"Seize personnes sont décédées à cause des inondations soudaines", a déclaré le porte-parole de l'agence, Abdul Muhari, ajoutant que trois per-

sonnes sont portées disparues, 22 ont été blessées et 700 habitants ont été évacués.

"Les inondations soudaines ont été provoquées par des pluies d'une intensité exceptionnelle (...) entraînant une montée subite du niveau de l'eau de la rivière", a ajouté M. Abdul.

Selon des images partagées par l'Agence de recherche et de sauvetage, d'énormes rochers et des arbres déracinés ont été charriés par les flots.

Les inondations ont coupé l'accès à certaines routes et endommagé des dizaines de maisons ainsi que des bâtiments publics et des infrastructures,

a indiqué le porte-parole. Les inondations sont fréquentes en Indonésie pendant la saison des pluies, qui s'étend généralement d'octobre à mars. Selon le dernier bilan de l'agence BNPB, 1.178 personnes ont péri dans des inondations qui ont frappé fin novembre trois provinces de l'île de Sumatra, dans l'une des pires catastrophes naturelles ayant touché l'archipel ces dernières années. Des tempêtes tropicales accompagnées d'intenses pluies de mousson avaient également causé des inondations meurtrières en Malaisie voisine, en Thaïlande ainsi qu'au Sri Lanka.

CHINE

100 millions de voyages de personnes effectués via le pont Hong Kong-Zhuhai-Macao depuis octobre 2018

Le poste de contrôle de Zhuhai du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao avait enregistré plus de 100 millions de voyages de personnes (entrants et sortants) selon un bilan établi mardi, depuis l'ouverture à la circulation de ce mégaprojet en octobre 2018, une étape importante qui reflète les progrès réalisés en matière de connectivité et d'intégration régionales.

Ce pont de 55 kilomètres relie la Région administrative spéciale de Hong Kong, la Région administrative spéciale de Macao et la ville de Zhuhai, toutes situées dans le sud de la Chine. En tant que plus long pont-tunnel maritime au monde, il a considérablement réduit la durée du trajet entre Hong Kong et Zhuhai, ainsi qu'entre Hong Kong et Macao, qui est passée de trois heures à environ 45 minutes.

Les résidents de Hong Kong ou de Macao ont effectué plus de 58,73 millions de voyages en passant par le poste de contrôle de

Zhuhai, ce qui représente 58,7% du flux total de passagers.

En 2025, le poste de contrôle a enregistré 18 millions de passages de résidents des deux régions administratives spéciales, soit une augmentation de près de 300% par rapport à 2019.

Ces chiffres démontrent la popularité et la croissance des voyages touristiques, d'affaires, d'études et de visites familiales. Dans le cadre de la vague "Voyage en Chine" et grâce à la politique de transit sans visa pendant 240 heures mise en place par le pays, un nombre croissant

de voyageurs internationaux ont également choisi le poste de Zhuhai comme point de contrôle d'entrée et de sortie, car il est directement relié à l'aéroport international de Hong Kong. En 2025, le poste a enregistré 569.000 voyages de passagers étrangers, en hausse de 28,7% sur un an.

JAPON

Plusieurs blessés après un tremblement de terre de magnitude 6,4 dans l'ouest du pays

Plusieurs personnes ont été blessées après qu'un séisme de magnitude 6,4 a frappé mardi la préfecture de Shimane, dans l'ouest du Japon, selon des médias locaux. Quatre personnes dans la ville de Matsue, dans la préfecture de Shimane, ont été transportées à l'hôpital à la suite de chutes et autres blessures subies pendant le séisme.

La ville a signalé des dommages aux toits de plusieurs maisons, a rapporté la chaîne publique NHK. Dans la ville de Sakaimato, dans la préfecture voisine de Tottori, la police locale a reçu des signalements de fissures apparues sur les routes.

Dans la ville de Fukuyama, dans la préfecture d'Hiroshima, située au sud de l'épicentre, deux personnes ont été blessées à cause du séisme, selon NHK. L'Agence météorologique du Japon (JMA), qui a révisé la magnitude du tremblement de terre à la hausse, passant de 6,2 à 6,4, a indiqué que des mouvements sismiques de longue période allant jusqu'au niveau maximum quatre ont été observés dans l'ouest de la préfecture de Tottori.

Un mouvement sismique de longue période signifie des ondes sismiques intenses, lentes et prolongées provenant de grands séismes, qui peuvent provoquer une oscillation des bâtiments de grande hauteur, affectant particulièrement les étages supérieurs.

TINDOUF

De nouveaux projets dans le secteur de la santé à des stades avancés de réalisation

Le directeur de la santé par intérim de la wilaya de Tindouf, Salem Azrarak, a annoncé le lancement de plusieurs nouveaux projets dans le secteur de la santé au niveau de la wilaya, comprenant des hôpitaux et des services hospitaliers spécialisés.



Il a affirmé que ces projets se trouvent à des stades d'avancement variables et visent à améliorer la prise en charge des patients et à rapprocher les services de santé des citoyens.

Dans une déclaration à l'APS, M. Azrarak a indiqué qu'un nouvel hôpital d'une capacité de 120 lits est en cours de lancement. Celui-ci permettra d'alléger la pression enregistrée sur l'établissement public hospitalier, EPH- Si El Haoues.

Il a également fait état de la programmation de deux projets importants, à savoir un service de dialyse et un service de maternité et de protection maternelle et infantile au chef-lieu de la wilaya, actuellement en cours de réalisation.

La commune d'Oum El Assel, située au nord du chef-lieu de la wilaya à environ 170 km, a également bénéfi-

cié d'un projet de réalisation d'un nouvel hôpital d'une capacité de 60 lits.

Ce projet se trouve actuellement dans ses dernières phases de procédures administratives avant le lancement des travaux, ce qui renforcera la couverture sanitaire et répondra aux besoins des habitants de la commune et des régions avoisinantes, selon la même source.

M. Azrarak a ajouté que le secteur a également bénéficié d'un important projet de réalisation de 50 logements de fonction destinés aux médecins spécialistes.

Les travaux ont débuté en novembre dernier dans le but d'assurer la stabilité de cette catégorie de praticiens, d'améliorer la qualité des services de santé et de réduire les déplacements des patients vers d'aut-

res wilayas pour effectuer des examens spécialisés. Le même responsable a précisé que ces projets s'inscrivent dans une vision globale visant à renforcer le système de santé dans la wilaya, à travers la réalisation de nouveaux hôpitaux et le renforcement des structures hospitalières existantes, permettant ainsi d'améliorer la qualité des prestations sanitaires et d'assurer une meilleure prise en charge des citoyens dans l'ensemble des régions de cette wilaya frontalière. Cette avancée qualitative que connaît le secteur intervient à la suite de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectuée il y a deux ans dans la wilaya, au cours de laquelle il avait été annoncé le renforcement du secteur de la santé par la réalisation de plusieurs nouvelles structures, a-t-on indiqué.

SOUK AHRAS
Plus de 170 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale affectés dans des établissements de santé

Pas moins de 171 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale ont été recrutés et affectés dans les établissements publics de santé publics de la wilaya de Souk Ahras, a déclaré, mardi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Khemissi Goudjili.

Le même responsable a précisé que dans le cadre du renforcement des structures de santé publique, ces di-

plômés des promotions d'août et de novembre 2025 ont été affectés dans les Etablissements publics hospitaliers (EPH) et des Etablissements publics de santé de proximité (EPSP).

Il s'agit, notamment, a-t-il ajouté, de 86 aide-soignants, de 27 infirmiers de santé publique, de 18 opérateurs en imagerie médicale, de 17 sages-femmes, de 9 techniciens de laboratoire, de 5 assistants médicaux et de 4

agents spécialisés en hygiène dont la prise de fonctions a permis de renforcer la qualité des soins et d'assurer la continuité et la qualité des services.

Au total, pas moins de 930 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale ont été recrutés depuis l'année 2020, parmi lesquels 329 ont été confirmés à leurs postes et titularisés, selon le DSP.

APS

SANTÉ - INTERNATIONAL**PALESTINE**
Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 71.391 martyrs et 171.279 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.391 martyrs et 171.279 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de deux martyrs ainsi que 10 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 424 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.199 autres ont été blessés, tandis que les corps de 685 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
Les hospitalisations et décès liés au Covid-19 restent élevés en 2024

Les hospitalisations et décès liés au Covid-19 restent élevés en 2024, notamment parmi les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques, révèle jeudi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Une étude menée récemment par la branche européenne de l'OMS montre que malgré la fin déclarée de la pandémie, la Covid-19 continue de frapper les plus fragiles.

L'étude, menée sur 6 pays et régions, a suivi près de 4.000 patients hospitalisés pour des infections respiratoires aiguës entre mai 2023 et avril 2024, soit l'année suivant la fin déclarée de la pandémie. Près de 10% étaient atteints de la Covid-19.

L'étude a révélé que la Covid-19 continuait de provoquer des formes très graves de la maladie : 13% des patients atteints de la Covid-19 ont été admis en unité de soins intensifs et 11% des patients atteints du virus sont décédés. Plus des deux tiers des patients hospitalisés étaient âgés de plus de 60 ans et plus des deux tiers souffraient d'au moins une maladie chronique.

"Même si la Covid-19 n'entraîne pas la propagation généralisée de la maladie observée pendant la pandémie, elle continue de causer un nombre considérable d'hospitalisations et de décès.

De plus, l'impact du virus semble toujours aussi grave, voire parfois plus grave, que celui de la grippe", a fait remarquer le Dr Mark Katz, épidémiologiste à l'OMS/Europe.

Il y a six ans, le 31 décembre 2019, les premiers cas de pneumonie ont été signalés à Wuhan, en Chine, marquant ainsi le début de la pandémie mondiale de Covid-19.

Près de trois ans et demi plus tard, en mai 2023, après un bilan mondial estimé à plus de 6,9 millions de décès, l'OMS a déclaré la fin de l'urgence de santé publique de portée internationale due à la Covid-19.

Qu'est-ce que le syndrome métabolique ?

Le syndrome métabolique, caractérisé par un excès de graisse abdominale, est un facteur de risque majeur pour nombre de troubles cardiovasculaires. Comment le reconnaître ? Peut-il être traité ? On fait le point avec les explications du docteur Boris Hansel, endocrinologue et nutritionniste à l'hôpital Bichat-Claude-Bernard (Paris).

Tension artérielle survoltée, tour de taille généraux, glycémie élevée... Gare au syndrome métabolique ! "Ce syndrome n'est pas une maladie en soi, mais un ensemble de signes qui, lorsqu'ils sont associés, sont le témoin d'un excès de graisses toxiques pour l'organisme", explique le docteur Boris Hansel, endocrinologue et nutritionniste à l'hôpital Bichat-Claude-Bernard (Paris). Le syndrome métabolique constitue actuellement un problème de santé publique majeur, selon la Fédération Internationale du Diabète (FID) qui a participé en 2009 à la mise en place d'un consensus pour le définir.

Cinq critères pour reconnaître un syndrome métabolique

Les graisses toxiques à l'origine du syndrome métabolique sont des graisses viscérales, appelées communément graisses abdominales. Cinq critères permettent de savoir si une personne souffre ou non de syndrome métabolique :

Le tour de taille, s'il est supérieur à 94 cm pour les hommes et à 80 cm pour les femmes en Europe

Le taux de sucre dans le sang (ou glycémie) à jeun, s'il est supérieur à 1 gramme par litre (g/l)

Le taux de graisses dans le sang, notamment celui des triglycérides, s'il dépasse 1,5 g/l

Le taux de "bon" cholestérol (ou HDL-cholestérol), s'il est inférieur à 0,44 g/l chez les hommes et à 0,5 g/l chez les femmes

La tension artérielle si elle est supérieure à 130/85 mmHg

Le médecin parlera de syndrome métabolique si une personne présente au moins trois de ces anomalies.

La sédentarité, la mauvaise alimentation et la cause majeure mis en cause

Le syndrome métabolique touche autant les femmes que les hommes. En France, il concerne environ 10 % de la population adulte. Premier facteur : la génétique. "Mais impossible d'agir dessus ou de savoir à l'avance si on a ou non le syndrome métabolique", précise le docteur Hansel.

Revoir son hygiène de vie est le seul traitement qui existe

Comme le syndrome métabolique n'est pas une maladie en soi, il n'existe pas



Les critères du syndrome métabolique doivent être interprétés comme des signes d'alerte.

Ainsi, les deux complications les plus fréquentes du syndrome métabolique sont le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires (AVC, thrombose, infarctus...). Les personnes souffrant de ce syndrome ont également plus de risques de développer une maladie du foie métabolique (ou hépatopathie métabolique) qui correspond à une accumulation de graisse à l'intérieur du foie, pouvant évoluer en cirrhose. "Le syndrome métabolique augmente par ailleurs les risques de syndrome des ovaires polycystiques, qui peut diminuer la fertilité, voire même causer une stérilité chez la femme en âge de procréer. Parmi les autres complications possibles, le docteur Hansel cite aussi l'appée du syndrome et la goutte. Enfin, plusieurs études ont mis en avant un lien entre le syndrome métabolique et la déférence ou les cancers (tels que la leucose, le myélome, le cancer colorectal, le cancer du foie, l'estomac, de l'essouflement, du pancréas, du sein, de l'ovaire ou de l'utérus). Mais pour le moment, la relation de cause à effet entre le syndrome et ces pathologies n'a pas pu être démontrée.

Lutter contre la séentarité en marchant 10 000 pas par jour

En plus des 10 000 pas quotidien, pratiquer une activité physique ou sportive conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) .

Cette activité doit faire appel à l'endurance, durer au moins 10 minutes sans interruption et, sur la semaine, atteindre un cumul de 150 minutes (30h) au minimum, 300 minutes (5h) dans l'idéal.

Sortir son chien, monter les escaliers quelques fois dans la journée et descendre une station de métro plus tôt ne constituent pas des pratiques suffisantes contre le syndrome métabolique. Il faut aussi

s'adonner à une véritable activité physique ou sportive de façon soutenue et régulière", insiste le docteur Hansel.

Niveau alimentation, il faut réduire les quantités totales pour réduire les quantités de graisses absorbées. A noter : "on mange tous 20 à 30 % trop de trop en quantité !" remarque l'endocrinologue. Petit astuce simple pour réduire les quantités : utiliser des assiettes plus petites ... C'est simple mais ça marche !

Ne pas fumer. Même si l'arrêt du tabac peut faire prendre deux ou trois kilos, sur le long terme, le tabac favorise la montée de la graisse dans le ventre. "Pour un même poids, un fumeur a donc plus de graisses dans le ventre qu'un non-fumeur" explique le docteur Hansel.

Respecter le rythme de sommeil que notre corps souhaite avoir, en instaurant un rythme régulier, avec des horaires de couche et de lever identiques tous les jours, la semaine comme le week-end.

Bon à savoir, pour s'éviter des fras ou des efforts inutiles : la liposuccion et les ados ne sont d'aucun recours contre le syndrome métabolique.

Le régime méditerranéen, notamment un complément en huile d'olive extra-vierge (qui possède des propriétés anti-inflammatoires) ou en noix, pourrait avoir des effets positifs sur la réduction des graisses et la réduction du syndrome métabolique. "Nous avons trouvé le régime méditerranéen complété avec l'huile d'olive extra-vierge ou en noix avait plus d'effet bénéfique sur l'hobérité et la glycémie que le régime apprivoisé en graisses", explique Jordi Salas-Salvadó, de l'unité de nutrition humaine, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université Rovira i Virgili (Espagne).

Le régime méditerranéen n'est pas une maladie mais désigne l'ensemble des signes physiologiques suivants : taux de cholestérol HDL (le "bon" cholestérol) inférieur à 1,04 mmol/l pour les hommes, 1,29 mmol/l (46 mg/dl) pour les femmes, accumulation de graisse abdominal et de glucose sur le ventre.

Le régime méditerranéen serait efficace pour réduire le syndrome métabolique

Pour les personnes atteintes du syndrome métabolique, un régime méditerranéen complété avec de l'huile d'olive extra-vierge ou des noix aiderait à inverser la situation, selon une nouvelle étude scientifique espagnole. Le régime méditerranéen est recommandé par les médecins et les nutritionnistes pour ses bénéfices sur la santé. Il a encore une fois prouvé son efficacité, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Canadian Medical Association Journal*. Ce type d'alimentation contribue à améliorer la santé de personnes atteintes de syndrome métabolique en réduisant la graisse abdominale et le taux de glycémie.

Le syndrome métabolique n'est pas une maladie mais désigne l'ensemble des signes physiologiques suivants : taux de cholestérol HDL (le "bon" cholestérol) inférieur à 1,04 mmol/l pour les hommes, 1,29 mmol/l (46 mg/dl) pour les femmes, accumulation de graisse abdominal et de glucose sur le ventre.

sang. Et, 28,2 % d'entre eux ne présentent plus les signes de ce syndrome.

Le régime méditerranéen, notamment un complément en huile d'olive extra-vierge (qui possède des propriétés anti-inflammatoires) ou en noix, pourrait avoir des effets positifs sur la réduction des graisses et la réduction du syndrome métabolique. "Nous avons trouvé le régime méditerranéen complété avec l'huile d'olive extra-vierge ou en noix avait plus d'effet bénéfique sur l'hobérité et la glycémie que le régime apprivoisé en graisses", explique Jordi Salas-Salvadó, de l'unité de nutrition humaine, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université Rovira i Virgili (Espagne).

En revanche, ces conclusions ne peuvent pas s'appliquer à la population générale, car tous les participants à l'étude avaient un risque élevé de maladies cardiovasculaires.

Même si les femmes coréennes se nourrissent essentiellement du modèle alimentaire traditionnel à base de riz, de poisson, de légumes, de fruits et de pommes de terre, leur consommation de nouilles préparées augmente leur risque métabolique.

Le syndrome métabolique plus fréquent à la ménopause

Les femmes seraient plus sujettes à déclencher un syndrome métabolique pendant les quelques années avant la ménopause. Le syndrome métabolique augmenterait pendant les années précédant la ménopause, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of the American Heart Association*. Cette pathologie qui affecte 25 % des individus dans le monde désigne l'ensemble des signes physiologiques suivant : le taux de cholestérol HDL (le "bon" cholestérol) inférieur à 1,04 mmol/l pour les hommes, 1,29 mmol/l (46 mg/dl) pour les femmes, la masse de graisse sur le ventre, l'hypertension artérielle, les altérations de la glycémie (diabète, pré-diabète), et taux élevé de triglycérides. Des manifestations qui peuvent provoquer du diabète, des problèmes cardiovasculaires ou des Accidents Cérébraux (AVC).

Les chercheurs de l'université de Floride et de Virginie aux Etats-Unis ont consulté les données médicales de 1 470 femmes, choisies en fonction de leur âge afin de suivre toutes les modifications et changements en lien avec la ménopause pendant dix ans.

Ils ont établi que les femmes affichaient une augmentation rapide de la gravité de leur syndrome métabolique durant la période précédant la pré-ménopause vers la ménopause.

Les scientifiques ont aussi observé qu'en général, les femmes afro-américaines étaient plus sujettes à un taux plus fort de syndrome métabolique, en particulier une plus forte tension, que les femmes blanches en début d'étude. Le syndrome métabolique était plus prononcé et sévère chez ces femmes avant la ménopause.

Les années qui suivent la ménopause pourraient représenter un moment de sensibilisation, au cours duquel les patients sont particulièrement réceptives pour apprendre et mettre en pratique de bonnes habitudes qui peuvent faire la différence concernant leur risque de maladies cardiovasculaires", a conclu Mark Deboer, chercheur à la Division d'endocrinologie et pédiatrie, du Département de pédiatrie de l'université de Virginie aux Etats-Unis.

Les nouilles instantanées augmentent la glycémie (diabète, pré-diabète), taux élevé de triglycérides. Ces symptômes peuvent causer du diabète, des problèmes cardiovasculaires ou des AVC. Les hommes peuvent consommer des nouilles instantanées sans conséquence pour leur santé.

Même si les femmes coréennes se nourrissent essentiellement du modèle alimentaire traditionnel à base de riz, de poisson, de légumes, de fruits et de pommes de terre, leur consommation de nouilles préparées augmente leur risque métabolique.

La consommation de nouilles instantanées est liée à une augmentation de la prévalence du syndrome métabolique chez les femmes, indépendamment de leur régime alimentaire dominante", écrivent ces chercheurs de l'université de Harvard. En revanche, cette alimentation n'a pas modifié le syndrome métabolique chez les hommes.

Les longues siestes synonymes de maladie métabolique

Les personnes qui souffrent de somnolence durant la journée et qui font de longues siestes sont plus susceptibles d'être atteintes d'un diabète de type 2.



Selon une étude qui doit être présentée dans quelques jours au Congrès annuel de la société américaine de cardiologie à Chicago, les personnes qui font de longues siestes durant la journée ont plus de risques de souffrir du diabète de type 2.

Pour cette étude, le Dr Tomohide Yamada,

diabétologue à l'université de Tokyo (Japon) et ses collègues ont fait une méta-analyse de 21 études portant sur le sommeil de plus de 30 000 personnes en provenance d'Occident ou d'Asie. Ils ont recueilli des données sur leurs cycles de sommeil, les siestes éventuelles et la somnolence diurne. Ils ont ensuite comparé les réponses avec les informations recueillies sur le syndrome métabolique et le diabète de type 2.

Entre 30 et 40 mn de sieste maximum

Ils en ont conclu que les personnes qui font moins de 40 minutes de sieste durant la journée

n'ont pas de risque accru de syndrome métabolique mais qu'au-delà de 40 mn, ce risque est fortement augmenté. "Faire une sieste est une habitude largement répandue mais l'idéal est de ne pas dépasser 30 mn. Une sieste de 90 mn est en effet en corrélation avec un risque 50 % plus élevé de diabète de type 2" affirment les chercheurs.

Ces conclusions pourraient ouvrir la voie à de nouvelles directives dans l'accompagnement des personnes souffrant de diabète.

Syndrome métabolique : attention aux nouilles instantanées



Les nouilles instantanées augmentent la glycémie sur le ventre, hypertension artérielle, troubles de la glycémie (diabète, pré-diabète), taux élevé de triglycérides. Ces symptômes peuvent causer du diabète, des problèmes cardiovasculaires ou des AVC. Les hommes peuvent consommer des nouilles instantanées sans conséquence pour leur santé.

Même si les femmes coréennes

se nourrissent essentiellement du modèle alimentaire traditionnel à base de riz, de poisson, de légumes, de fruits et de pommes de terre, leur consommation de nouilles préparées augmente leur risque métabolique.

La consommation de nouilles instantanées est liée à une augmentation de la prévalence du syndrome métabolique chez les femmes, indépendamment de leur régime alimentaire dominante", écrivent ces chercheurs de l'université de Harvard. En revanche, cette alimentation n'a pas modifié le syndrome métabolique chez les hommes.

Le syndrome métabolique dépend de l'ensemble des signes physiologiques : faible taux de "bon" cholestérol, obésité, accumulation de graisse sur le ventre, hypertension artérielle, troubles de la glycémie (diabète, pré-diabète), taux élevé de triglycérides. Ces symptômes peuvent causer du diabète, des problèmes cardiovasculaires ou des AVC. Les hommes peuvent consommer des nouilles instantanées sans conséquence pour leur santé.

Même si les femmes coréennes

ciapal auteur, cité par le New York Times. "Il est aussi possible que les femmes soient plus sensibles aux effets des hydrates de carbone, des graisses et du sel que les hommes" conclut-il.

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE

L'investiture du président Doumbouya aura lieu le 17 janvier

L'investiture du président guinéen, Mamadi Doumbouya, aura lieu le 17 janvier, a annoncé mardi la présidence.



La cérémonie se tiendra au stade Lansana-Conté, en banlieue de la capitale Conakry, a indiqué la présidence guinéenne dans une publication sur les réseaux sociaux. Le général Doumbouya a été élu pour un mandat de sept ans lors du scrutin du 28 décembre, avec 86,72% des voix. La Cour suprême en Guinée a confirmé lundi

la victoire du candidat indépendant à la présidentielle, Mamady Doumbouya, dès le 1er tour, tenu le 28 décembre 2025. Les résultats provisoires proclamés le 30 décembre par la direction générale des élections donnaient le candidat du mouvement Génération pour la modernité (GMD), Mamady Doumbouya, vainqueur avec

4.594.262 voix représentant 86,72 % des suffrages valablement exprimés. Des élections législatives et communales, dont les dates n'ont pas encore été dévoilées, devront suivre pour définitivement parachever la transition enclenchée après le renversement du président Alpha Condé, le 5 septembre 2021.

L'UA félicite le peuple guinéen et appelle à la levée des sanctions en vigueur

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahamoud Ali Youssouf, a félicité le peuple guinéen, qui a voté dans "la paix et la sérénité", appelant la communauté internationale à envisager la levée des sanctions qui pèsent sur le pays.

Dans un communiqué repris

mardi par des médias, Mahamoud Ali Youssouf a noté "la bonne tenue du scrutin du 28 décembre, qui s'est déroulé conformément aux standards internationaux pertinents et au cadre légal national".

Il a, à cet égard, "exhorté la communauté internationale à faire une évaluation de la situation en Répu-

blique de Guinée et à envisager la levée des sanctions qui pèsent sur les pays".

Pour rappel, lors du scrutin, Mamadi Doumbouya a obtenu 86,72% des suffrages.

Dimanche, il a été officiellement proclamé Président par la Cour suprême.

SOMALIE

Le président somalien préside une réunion d'urgence du Conseil des ministres sur la souveraineté et l'unité territoriale

Le président de la Somalie Hassan Sheikh Mohamoud a présidé lundi une réunion d'urgence du Conseil des ministres somalien, au cours de laquelle plusieurs questions ont été examinées notamment la

souveraineté et l'unité territoriale.

Parmi les questions examinées, figuraient en priorité la souveraineté et l'unité territoriale de la République somalienne, les opérations militaires en cours contre les terro-

ristes Shebab, ainsi que les succès enregistrés lors des élections des conseils locaux dans la région de Banadir, a précisé l'Agence nationale de presse somalienne.

Selon la même source, le président somalien a

proposé, lors de la réunion, que "le gouvernement concentre ses efforts sur la protection de la souveraineté du pays et accélère la mise en œuvre des activités relevant des priorités nationales".

CENTRAFRIQUE

Le président Touadéra réélu avec 76,15% des voix

Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a été réélu avec 76,15% des voix, a annoncé dans la nuit de lundi à mardi l'Autorité nationale des élections lors d'une cérémonie prévue à cet effet.

Son principal opposant Anicet-Georges Dologuélé est arrivé en deuxième position avec 14,66% des voix, selon ces résultats provisoires.

Un groupe armé neutralisé dans le nord-est du pays

Le ministère centrafricain de la Défense nationale, Claude Raméa Bireau, a annoncé le démantèlement d'un groupe armé actif dans le nord-est du pays suite à une opération militaire jugée de grande envergure.

Selon le ministre, cette opération intervient dans un contexte de dégradation de la situation sécuri-

taire dans la préfecture de la Vakaga, où des hommes armés sont accusés de commettre des exactions contre les populations civiles.

"Cette opération fait suite au siège récent d'attaques meurtrières perpétrées près de la ville de Birao, chef-lieu de la préfecture de la Vakaga.

La menace a été totalement éli-

africaine (UA) ont de leur coté salué des "élections apaisées".

Le représentant de la délégation de l'UA avait loué mardi dernier lors d'une conférence de presse "une marche en avant vers la démocratie", estimant que ces élections, "sans commune mesure avec les processus électoraux de 2016 et de 2020", ont respecté les procédures légales en vigueur.

APS

RD CONGO

La RDC juge intéressantes" des propositions de paix angolaises

L'Angola a déclaré, lundi, avoir soumis au président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, des "propositions" pour mettre fin au conflit dans l'est de la RDC, propositions que le dirigeant congolais a jugées "intéressantes".

Dans un communiqué publié après une brève visite du président angolais, Joao Lourenço, la présidence angolaise a indiqué que M. Tshisekedi avait trouvé "certaines propositions" présentées par le président M. Lourenço, président en exercice de l'Union africaine (UA), "très intéressantes" et pourraient "contribuer de manière significative" à la recherche de la paix. Le détail des propositions n'a toutefois pas été communiqué. Les ministres de la Défense des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) doivent par ailleurs se réunir au sujet de la "détérioration de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC à partir de jeudi à Livingstone, en Zambie.

L'est de la RDC, frontalier du Rwanda et riche en ressources naturelles, est en proie à des violences récurrentes depuis plus de 30 ans. La situation s'est aggravée depuis 2021 avec la réurgence du groupe M23.

Après s'être emparé début 2025 de Goma et de Bujavu, les deux grandes villes de l'Est congolais, ce groupe armé a lancé en décembre une nouvelle offensive dans la province du Sud-Kivu et pris le contrôle le 10 décembre d'Uvira, ainsi que de l'ensemble des zones longeant la frontière terrestre entre la RDC et le Burundi.

De violents combats opposaient encore samedi le groupe armé M23 aux troupes pro-Kinshasa autour de la ville stratégique d'Uvira.

DARFOUR

Kernoï endeuillée : 63 civils tués dans des attaques attribuées aux paramilitaires

Toujours dans le Darfour du Nord, la ville de Kernoï, située près de la frontière tchadienne, a été le théâtre d'attaques meurtrières attribuées aux Forces de soutien rapide. Selon des sources médicales, 63 civils ont été tués en une semaine, tandis que 57 autres ont été blessés. Le bilan fait également état de 17 personnes portées disparues, plongeant les familles dans l'angoisse et l'incertitude. Ces violences s'inscrivent dans un contexte de guerre ouverte entre l'armée soudanaise et les paramilitaires, avec des conséquences dramatiques pour la population civile. Face à cette escalade, la communauté internationale est appelée à intensifier ses efforts diplomatiques afin de mettre fin aux hostilités et d'éviter une catastrophe humanitaire de plus grande ampleur.

Abed Meghit

Des frappes de drones font 51 morts parmi les civils à El-Zurq

La situation humanitaire continue de se détériorer au Soudan. Dans l'État du Darfour du Nord, 51 civils ont été tués lors de frappes de drones attribuées à l'armée soudanaise sur la ville d'El-Zurq, ont indiqué deux sources médicales à l'AFP.

El-Zurq abrite notamment la résidence familiale du chef des Forces de soutien rapide (FSR), le général Mohamed Hamdan Daglo.

Les frappes ont semé la panique parmi la population civile, déjà durement éprouvée par des mois de combats et de pénuries.

Les organisations humanitaires alertent sur l'urgence de protéger les civils et d'ouvrir des couloirs humanitaires, alors que les infrastructures médicales locales peinent à faire face à l'afflux de blessés.

Abed Meghit

TRUMP ET LA TENTATION DE LA FORCE

Du dossier vénézuélien au mirage groenlandais, une diplomatie sous tension

À peine réinstallé à la Maison Blanche, Donald Trump remet sur le devant de la scène internationale une diplomatie qui lui est familière : brutale, décomplexée et fondée sur le rapport de force.

Du Venezuela à l'Argentine, le président américain multiplie les déclarations fracassantes, ravivant les inquiétudes autour du respect de la souveraineté des États et du droit international.

Dernier épisode en date : le Groenland.

À bord de l'avion présidentiel, Donald Trump a laissé entendre que les États-Unis entendaient « s'occuper » de ce territoire stratégique « dans les prochains mois », invoquant une fois de plus l'argument récurrent de la « sécurité nationale ».

Une sortie qui n'a rien d'anodine.

Déjà lors de son premier mandat, le milliardaire républicain avait exprimé ouvertement son intérêt pour cette immense île arctique, territoire autonome relevant du Royaume du Danemark.

À Copenhague comme à Nuuk, la réaction a été immédiate et sans équivoque : le Groenland « n'est pas à vendre ».

Les autorités danoises, soutenues par les responsables groenlandais, ont rappelé avec fermeté que toute discussion sur une annexion ou une prise de contrôle américaine était exclue.

Mais face à une administration américaine qui revendique ouvertement une politique étrangère fondée sur la primauté des intérêts stratégiques, ces rappels au droit international peinent à rassurer.

Car le contexte mondial



a changé. La fonte accélérée des glaces arctiques transforme le Groenland en carrefour géopolitique majeur.

Routes maritimes inédites, accès facilité aux minéraux stratégiques, position clé entre l'Amérique du Nord, l'Europe et la Russie : l'île concentre désormais toutes les convoitises.

Washington y voit un verrou essentiel pour sécuriser l'Arctique et contenir l'influence croissante de la Chine dans les zones polaires.

Cette posture offensive s'inscrit dans une continuité idéologique assumée par Donald Trump.

Déjà, sur le dossier vénézuélien, son administration avait adopté une ligne dure, marquée par des sanctions économiques sévères, une pression diplomatique constante et un soutien affiché à l'opposition au président Nicolás Maduro.

À l'époque, ces choix avaient été dénoncés par plusieurs pays comme une ingérence flagrante dans les affaires internes d'un État souverain, au mépris des équilibres régionaux

et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Aux yeux de nombreux observateurs, la logique est la même aujourd'hui : derrière le discours sécuritaire, se dessine une stratégie de contrôle des ressources et des espaces clés de la planète.

Le pétrole vénézuélien hier, les minéraux rares et les voies maritimes arctiques demain.

Une approche que certains analystes n'hésitent plus à qualifier de néo-impériale, où la puissance militaire, économique et diplomatique sert avant tout les intérêts des grandes multinationales et des marchés stratégiques.

Cette orientation inquiète d'autant plus qu'elle fragilise les alliances traditionnelles.

Le Danemark, pourtant membre de l'OTAN et allié historique de Washington, se retrouve confronté à une pression inédite.

Jusqu'où un partenaire européen peut-il résister aux injonctions d'une superpuissance déterminée à imposer sa vision stratégique ? La question dépasse largement le seul cas du Groenland et interroge

l'autonomie réelle des États face aux grandes puissances.

Au-delà de l'Europe, ces signaux sont scrutés avec attention dans le Sud global.

En Afrique, en Amérique latine comme au Moyen-Orient, de nombreux pays y voient une confirmation de la nécessité de renforcer leur souveraineté, de diversifier leurs partenariats et de consolider leurs capacités de résistance économique et politique.

Pour l'Algérie, riche de ses ressources énergétiques et attachée à la défense de son intégrité territoriale, la leçon est claire.

Dans un monde où les rapports de force se durcissent et où les règles semblent de plus en plus malléables pour les puissants, seule une vigilance constante, appuyée par une solidarité régionale et internationale, peut préserver l'indépendance des nations.

Le retour de Donald Trump sur la scène mondiale agit ainsi comme un révélateur : celui d'un ordre international fragilisé, où la tentation de la loi du plus fort refait surface.

Du Venezuela au Groenland, les lignes bougent, et avec elles, les équilibres géopolitiques.

Reste à savoir si la communauté internationale saura opposer au fracas des menaces une défense ferme du droit et des peuples.

A.M.

SYRIE

Les forces armées sionistes mènent trois nouvelles incursions dans le sud du pays

Les forces armées sionistes ont mené mardi trois incursions dans la campagne de Quneitra, au sud de la Syrie, ont rapporté des médias locaux.

Une patrouille composée de trois véhicules a traversé la frontière depuis l'entrée de la ville de Beer Ajam en direction des villages de Bariqa et Kudna, dans la campagne du sud de Quneitra, a indi-

qué l'agence de presse syrienne (Sana). Une autre force sioniste composée de 12 véhicules militaires est entrée dans le village de Saida al-Hanout par le point de passage de Tal Abu Ghaitar, avant de se diriger vers le village de Ruzaniyah puis vers Sayda al-Golan, ajoute la même source.

Par ailleurs, des soldats sionistes ont installé un barrage routier au

carrefour ouest de Sayda al-Golan.

Une autre unité est brièvement entrée dans le village et fouillé une maison avant de se retirer.

Les forces sionistes mènent des incursions quasi quotidiennes en territoire syrien, notamment dans la campagne de Quneitra, détenant des civils, installant des points de contrôle, interrogeant les passants et détruisant des terres agricoles.

LIBAN

Deux blessés dans une frappe sioniste dans le sud du pays

Deux personnes ont été blessées, lundi, dans une frappe de drone sioniste dans le sud du Liban, a annoncé le ministère de la Santé libanais.

Le ministère a précisé dans un communiqué, que la frappe sioniste avait ciblé un véhicule dans la ville de Briqueh, située dans le district de Nabatiyé.

Selon l'agence de presse libanaise ANI, le drone a tiré un missile guidé sur une camionnette circulant sur une route principale de Briqueh, ajoutant que deux appareils de l'aviation sioniste ont également survolé à moyenne altitude le secteur est du sud du Liban, notamment au-dessus de Marjayoun, Kham et des localités voi-

sines. En outre, un drone sioniste a largué des bombes sur une ferme avicole située près d'une habitation dans la ville de Kham, détruisant l'installation sans faire de victimes, a ajouté ANI.

Cette nouvelle agression constitue la dernière en date des violations sionistes du cessez-le-feu, lequel avait mis fin à plus

d'un an d'une guerre contre le Liban, qui a fait plus de 4.000 martyrs et 17.000 blessés.

Aux termes du cessez-le-feu, l'armée sioniste devait se retirer du sud du Liban en janvier.

Toutefois, elle ne s'est retirée que partiellement et maintient encore une présence militaire dans cinq postes frontaliers.

VENEZUELA

L'agression américaine et la survie du droit international en question

Dans le sillage de l'intervention controversée des États-Unis au Venezuela, l'ambassadeur vénézuélien auprès des Nations Unies a prononcé un discours vibrant qui résonne comme un avertissement pour la communauté internationale.

L'opération, qualifiée d'agression par Caracas, a mis en lumière les fractures profondes du droit international et soulevé des questions cruciales sur l'avenir de la souveraineté des nations.

L'ambassadeur, dont le nom n'a pas été divulgué pour des raisons de sécurité, a dénoncé avec véhémence l'action américaine, soulignant ses conséquences désastreuses sur le plan humain et les dangers qu'elle représente pour l'équilibre géopolitique mondial.

D'emblée, l'ambassadeur a fustigé l'ingérence américaine, affirmant que cette intervention constitue une violation flagrante des principes fondamentaux du droit international.

« Si un chef d'État peut être arrêté par une puissance étrangère sans mandat international, sans décision du Conseil de sécurité, alors aucun pays n'est à l'abri », a-t-il déclaré, lançant un avertissement solennel aux nations du monde.

Il a rappelé que l'absence de toute justification légale pour cette opération est un précédent dangereux, susceptible d'encourager d'autres puissances à agir de manière unilatérale et arbitraire.

Au-delà des aspects juridiques, l'ambassadeur a mis l'accent sur les conséquences humaines de l'intervention.

Il a déploré l'utilisation de moyens militaires lourds dans des zones densément peuplées, soulignant le risque élevé pour la vie des civils.

« L'usage de la force dans de telles circonstances aggrave une situation déjà fragile sur le plan économique et social », a-t-il précisé, mettant en garde contre le risque d'une catastrophe humanitaire.

L'ambassadeur n'a pas éludé la question des soutiens internationaux à l'intervention américaine.

Il a qualifié de « révélateur » le fait que seuls deux gouvernements, Israël et l'Argentine, aient ouvertement salué l'action des États-Unis.

« Ce soutien assumé à une action criminelle contraire au droit international montre jusqu'où certains sont prêts à aller pour préserver un ordre fondé sur la force », a-t-il déclaré, dénonçant une logique de deux poids, deux mesures devenue structurelle dans les relations internationales.

Il a contrasté ce soutien avec les réactions de pays attachés à un monde multipolaire et au respect du droit international, notamment la Chine, qui a fermement exigé la libération immédiate du président vénézuélien et de son épouse, soulignant une violation flagrante des normes internationales.

Selon Caracas, les justifications sécuritaires avancées par Washington ne sont qu'un prétexte.

L'ambassadeur a pointé du doigt les véritables motivations de l'agression : les ressources stratégiques du Venezuela.

« Le Venezuela possède les plus grandes réserves de pétrole prouvées au monde, ainsi que d'importantes richesses minières.

Ce n'est un secret pour personne », a-t-il rappelé.

Il a cité des déclarations passées de Donald Trump, dans lesquelles le président américain évoquait ouvertement la possibilité de s'emparer du pétrole vénézuélien.

Pour Caracas, la lutte contre le narcotrafic invoquée par Washington n'est qu'un écran de fumée.

« Les réseaux criminels prospèrent sur le territoire américain.

Ce ne sont pas des bombardements contre des États souverains qui mettront fin.

A.M.

KHENCHELA

Aménagement d'un jardin archéologique au musée public national des Frères Martyrs Boulaâziz

Un jardin archéologique sera "bientôt" ouvert au public dans l'espace extérieur du musée public national des Frères Martyrs Boulaâziz, à Khenchela, a déclaré, mardi, le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani.



La réalisation et l'aménagement de ce jardin archéologique, accessible « dans les tout prochains jours », s'inscrit dans le cadre d'efforts déployés localement à l'effet de valoriser davantage le patrimoine culturel et civilisationnel de la région, a précisé le même responsable.

M. El Alouani a ajouté que cet espace archéologique permettra de découvrir un éventail de 78 artefacts variés dont des stèles votives (pierres gravées ou sculptées vouées à des divinités anciennes), des stèles funéraires, des panneaux décoratifs, des éléments architectoniques (murs, colonnes, fragments d'escaliers remplissant des fonctions techniques et esthétiques), remontant à plusieurs éres historiques, notamment les périodes romaines, romaine tardive et numide.

Des pièces, a encore souligné le directeur de la culture, « représentant des preuves matérielles de la succession de

plusieurs civilisations, à travers les âges, et mettant en valeur la spécificité culturelle locale à travers les symboles et les inscriptions uniques qui les distinguent ».

Le même responsable a également indiqué que la plupart des pièces archéologiques qui orneront le jardin archéologique ont été acheminées au musée après avoir été récupérées par les autorités judiciaires et sécuritaires dans le cadre de la lutte contre le commerce et le trafic d'antiquités.

La création de cet espace archéologique devrait valoriser le patrimoine culturel et historique de la région, renforcer la prise de conscience quant à sa valeur et constituer une destination culturelle et touristique ouverte aux visiteurs, ainsi qu'un espace scientifique pour les étudiants et les chercheurs dans le domaine, a conclu M. El Alouani.

MOSTAGANEM

Programme festif riche et distingué pour célébrer Yennayer



d'artisanat traditionnel du centre pédagogique pour enfants aux besoins spécifiques.

L'animation de l'espace public dans la commune de Sidi Ali est prévue, le 10 janvier, à travers des spectacles de théâtre de rue représentés par trois associations théâtrales, en plus de la participation d'artisans.

Les festivités seront clôturées par l'organisation d'une journée d'étude consacrée au patrimoine culturel de Yennayer et sa relation avec la poésie melhoun, animée par des enseignants et des chercheurs issus de plusieurs universités, ainsi que par des passionnés du patrimoine local. Ce programme festif vise à mettre en valeur les dimensions culturelles et sociales de la célébration du Nouvel An amazigh " Yennayer ", à dynamiser les espaces publics à cette occasion, tout en encourageant les échanges culturels et les interactions artistiques entre artisans et artistes provenant de différentes wilayas du pays, a-t-on souligné.

APS

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya de Mostaganem a élaboré un programme festif riche et distingué pour la célébration du Nouvel An amazigh " Yennayer ", a indiqué, mardi, un communiqué de la direction de wilaya du secteur.

Le programme de célébration, qui débutera vendredi et s'étalera sur une semaine, comprend des soirées artistiques variées, des expositions et des journées d'étude.

Les activités se dérouleront à la Maison de la culture " Ould Abderrahmane Kaki " de la ville de Mostaganem, ainsi qu'à son annexe située dans la commune de Sidi Ali, selon la même source. Dans ce

cadre, l'association " El Ajyal Essaïda " de chant religieux, originaire de la wilaya de Ghardaïa, animera la cérémonie d'ouverture.

Une exposition consacrée aux traditions et aux arts traditionnels sera également organisée à la galerie des arts, à partir du 13 janvier, avec la participation de six associations culturelles des wilayas de Mostaganem et de Chlef, ainsi que d'artistes et d'artistes plasticiens de Mostaganem et d'Alger, précise le communiqué.

Le programme comprend également, outre la soirée artistique et les ateliers organisés à la Maison de la culture " Ould Abderrahmane Kaki " à l'annexe de Sidi Ali, une exposition

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONAL DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER OUEST
CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI - BT « D » - WILAYA DE BLIDA
N° IDENTIFICATION FISCALE: 000016001405697
A.A.D.L

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTRIENT (MAÎTRISE D'ŒUVRE)
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE
VIABILISATION SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA PROGRAMME
LOCATION-VENTE
AALD 03
« TRANCHE 300 000 LOGEMENTS, ZONE 01 »
N° 256 /DRAO/AALD/2025

En application aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 8 octobre 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 24 et 36, 32, 34 et 35 du décret présidentiel n° 145-2023 du 16 septembre 2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, **L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT - AALD - Direction Régionale ALGER OUEST** lance un concours national d'architecture restrient (maîtrise d'œuvre) ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA PROGRAMME LOCATION-VENTE AALD 03 « TRANCHE 300 000 Logements, Zone 01 »

Il s'agit d'un concours national d'architecture, restreint (maîtrise d'œuvre) destiné aux architectes et aux bureaux d'études inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

CAS DES SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a. Capacités professionnelles :

Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

b. Capacité financière :

Candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 36 000 000 DA et/ou déclaré au chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts.

C. Capacités techniques :

Références professionnelles :

Ayant déjà conçu, étudié et suivi (maîtrise d'œuvre), durant les dix dernières années (2014 à 2023) à partir de la date réception provisoire, au moins :

- 500 logements ou plus en un seul tenant avec VRD

- Ou un cumul de 1000 logements ou plus, en prenant en considération les projets de 250 logements ou plus y compris VRD.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution contenant :

D. L'intitulé du projet :

- Le montant du projet :

- Date de réception provisoire :

Délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

e. Moyens humains :

Il s'agit de :

- Un (01) Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

f. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- Un véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'huisser de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

g. Le dossier de candidature :

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite,

l'offre sera éliminée systématiquement.

Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique

***Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.**

***Noter bien que les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet d'appel d'offres (concours) AALD3; ne peuvent être pris en compte au présent concours.**

***Le bureau d'études peut soumissionner pour un ou plusieurs projets avec des moyens humains de l'offre technique distinct.**

Le cahier des charges sera retiré contre la somme de Vingt Cinq Mille Dinars (25.000,00 DA) représentant les frais de reproduction auprès du CPA N°04 00199 401 001 3061 89 par ordre de versement délivré à :

La Direction de l'Agence Régionale AALD- ALGER-OUEST

Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI - BT « D » - WILAYA DE BLIDA

La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMP) ou la presse écrite ou la presse électronique agréée et le portail électronique des marchés publics, selon les phases suivantes :

*10 jours pour le dossier de candidature; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

NB : Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.

*21 jours pour l'offre technique, prestations et financière. Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la première publication de l'avis de présélection Dans la presse ou le BOMP.

Dossier de candidature, l'offre technique, prestations et financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, portant les mentions ci-après :

La dénomination du soumissionnaire, l'objet du concours, le numéro d'offre ainsi que la mention « **Dossier de candidature** », « **Offre technique** », « **de prestations** » et « **Offres de financière** » selon le cas.

Ces enveloppes doivent être mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui porte l'objet et le numéro de l'appel d'offre et la mention « **A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le au plus tard à **12H00mn**.

L'ouverture en séance publique des offres, à l'exception de l'offre de prestation, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus, présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à **treize heures (13 h 00)**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

ANEP : 2516041354 du 07/01/2026

TÉMOIGNAGES

Cheikh Sadek El Bedjaoui, maître incontesté de l'andalou et du hawzi

Considéré comme l'un des maîtres incontestés de l'andalou et du hawzi de son époque, cheikh Sadek El Bedjaoui, de son vrai nom Sadek Bouyahia, a marqué de son empreinte ce patrimoine musical, affirment des amis et des proches de ce chanteur compositeur, décédé il y a 31 ans.



Hadj Mohammed Triki Yamani, membre actif de l'association culturelle "Ahabb Cheikh Sadek El Bedjaoui", évoque un maître de l'andalou et du hawzi d'une "grande modestie qui était toujours proches de ses élèves".

"Il était accueillant et jouissait d'une grande célébrité. Il était connu également pour son extraordinaire sens de l'humour et de la répartie", a ajouté M. Triki Yamani, qui est aussi ami de la famille du chanteur.

Dans son livre "De Lalla Setti à Yemma Gouraya", sorti en 2024 aux éditions "El Qobia", M. Triki Yamani a écrit que Cheikh Sadek ne s'est pas contenté de chanter durant toute sa riche carrière, mais il a toujours été un formateur et un maître incontesté.

Considérant la musique andalouse comme le "pilier de toutes les musiques", Cheikh Sadek El Bedjaoui "fut

l'un des plus grands interprètes du hawzi de son époque, à l'instar de Redouane Bensari, Abdellah Dali, Dahmane Benachour", témoigne l'auteur dans le livre, estimant que la curiosité du Cheikh Sadek et ses qualités artistiques "exceptionnelles" lui ont permis de créer un style particulier, notamment la Sanaa de Bejaia.

Pour pouvoir percer tous les secrets de la musique andalouse, Cheikh Sadek a beaucoup voyagé dans les années 1930 à travers Alger, Tlemcen, Blida et Constantine pour rencontrer les maîtres de l'andalou et s'abreuver de leur immense savoir.

Il avait côtoyé les sommités de la musique andalouse de l'époque, entre autres Cheikh Larbi Bensari, le maître du hawzi de Tlemcen, et cheikh Mahieddine Lekhal de l'association "El Mossilia" d'Alger.

La maîtrise du chant

et du rythme fait de Cheikh Sadek El Bedjaoui une "référence incontournable" dans le domaine de la sanaa, du hawzi, du aroubi, du medhi et de la chanson kabyle, ajoute le même interlocuteur. Pour sa part, Rochdy Bouyahia, fils de cheikh Sadek El Bedjaoui et président l'association éponyme, estime que l'objectif de son père était de transmettre ce patrimoine musical aux générations futures. Sa philosophie, dit-il, consistait essentiellement à sauvegarder la musique andalouse pour laquelle il avait consacré toute sa vie.

"Avec les orchestres de l'association, nous travaillons pour la sauvegarde de ce patrimoine et surtout assurer sa transmission pour les autres", a-t-il fait remarquer, ajoutant que le répertoire musical du cheikh Sadek traitait de plusieurs thèmes liés à la vie quotidienne des gens.

Il a fait savoir qu'avant sa mort, le maître de l'andalou avait décidé de remettre à l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) tout son répertoire de qassidat pour être classées patrimoine public, car il était toujours convaincu que l'art "ne se vend pas, il se donne".

Le 17 décembre 1907 à Bab El Louz, un quartier médiéval dans la ville de Bejaia, cheikh Sadek El Bejaoui est décédé le 7 janvier 1995 à l'âge de 88 ans en laissant à l'humanité un legs musical et artistique inestimable.

THÉÂTRE RÉGIONAL CHEBAH-EL-MEKKI DE BISKRA Des spectacles de théâtre durant le mois de janvier

Le programme du théâtre régional Chebah-El-Mekki de Biskra propose pour le mois de janvier un cocktail de spectacles de théâtre et artistiques, a-t-on appris lundi auprès de son directeur, Ahmed Khousa.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'un riche programme de spectacles théâtraux et artistiques d'artistes et de troupes de Biskra et d'autres wilayas est prévu à l'intention du public durant le mois de janvier.

Pour les enfants, ce programme propose notamment la pièce "Kawthar oua el-louane" de la troupe "Lueur d'espoir" d'El Kantra, le show "Kids zone" du théâtre régional de Biskra, la générale de la nouvelle pièce de ce même théâtre intitulée "La cité des vœux" et le spectacle "El Hakaouati", a précisé le même responsable. Le public aura rendez-vous égale-

ment avec la pièce "la colère du Bey" produite par le théâtre régional de Biskra, le forum culturel "El Halka" et une exposition "ribes de lumière" des toiles du plasticien Mustapha Ghedjati.

Un atelier d'initiation à l'art du comédiens est également prévu outre de multiples activités spéciales de célébration du nouvel an amazigh Yennayer (12 janvier) notamment de mise en valeur du patrimoine culturel algérien avec l'association de plusieurs troupes et associations culturelles locales, a ajouté M. Khousa.

Le théâtre régional Chebah-El-Mekki de Biskra accueille des pièces des troupes nationales et produit régulièrement des œuvres théâtrales dont la dernière est la pièce "la colère du Bey", a affirmé le même responsable.

APS

PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa

Direction Générale

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Est

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 19/AT/DO-ALGER-EST/2025

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE D'ALGERIE TELECOM DE KOURA CMP, CT, RMS ET MUR DE CLÔTURE »**ELIGIBILITÉ :**

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux entreprises physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine bâtiment et tout corps d'état, qui est une activité principale et ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet, titulaires d'un certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie 05 et plus, ayant une activité principale en bâtiment et travaux publics, en cours de validité (cette attestation d'éligibilité ne sera pas considérée lors des travaux de l'évaluation). L'entreprise doit avoir réalisé au minimum un (01) projet de nature similaire (Travaux d'aménagement et/ou construction en bâtiment), justifiés par des attestations de bonne exécution ou des PV de réceptions définitives ou des PV de réceptions provisoires sans réserve, délivrés par des entités publiques durant les cinq (05) dernières années, à compter de la date de lancement de l'appel d'offres (2020 au 2025).

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM -EPE/SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS
D'ALGER EST
ADRESSE : 02 RUE DJOUDJI ZITOUNI - HUSSEIN DEY / ALGER
SERVICE DES ACHATS**

Contre le paiement de cinq mille dinars (5.000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte bancaire BNA N°001 00611 0300000014/10 Agence 001/00611

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIÈRE ».

- Le dossier administratif comprend un (01) original en format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.
- L'offre technique comprend un (01) original en format papier insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique.
- L'offre financière comprend un (01) original en format papier insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe extérieur fermée et anonyme sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM -EPE/SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS
D'ALGER EST
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 19/AT/DO-ALGER-EST/2025
« TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE D'ALGERIE TELECOM DE KOURA CMP, CT, RMS ET MUR DE CLÔTURE »
« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM -EPE/SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGERIE
TELECOM - ALGER EST
ADRESSE : 02 RUE DJOUDJI ZITOUNI - HUSSEIN DEY / ALGER**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{re} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08h00 à 14h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115 000 000.00 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth
Saison 2

Dans cet épisode captivant de la série « Elsbeth », l'avocate perspicace Elsbeth (Carrie Preston) se retrouve plongée au cœur d'une énigme meurtrière lorsqu'elle assiste, avec le musicien écossais Angus (Joan Gruffudd), à un meurtre diffusé à travers une installation d'art vidéo innovante. Cette œuvre audacieuse, qui relie Manhattan à une petite ville côtière écossaise, devient le point de départ d'une enquête palpitative. Elsbeth et Angus, un duo improbable, doivent naviguer entre les indices et les fausses pistes, tout en découvrant les liens complexes entre l'art et le crime.

france 2 21:10

Il était deux fois
Saison 1

2013. La capitaine de gendarmerie Gabrielle Moscato est sur l'enquête la plus importante de sa vie : la disparition de Julie, sa fille de 17 ans. Après trois mois sans aucune piste, Gabrielle décide de tout reprendre à zéro mais, à bout de force, elle s'endort dans une chambre d'hôtel pour se réveiller... en 2025. Victime d'une amnésie psychogène, Gabrielle tente de comprendre ce qui lui est arrivé au cours des douze dernières années. Alors qu'une nouvelle disparition secoue la ville de Sagas, elle découvre qu'elle n'a jamais cessé d'enquêter sur ce qui est arrivé à sa fille

france 3 21:10

Des racines
et des ailes

- A la découverte des Alpes françaises,
- du parc régional du Verdon
- jusqu'au Massif des Écrins, dominé par le sommet emblématique de La Meije à 4000 mètres d'altitude. 1h30
- pour raquette en hiver est nécessaire pour accéder au village de Dor-millouse, au cœur du Parc national des Écrins. Pas de réseau électrique, pas de route, et pourtant, Claude et Stéphanie ont choisi de s'y installer à l'année et de restaurer la ferme familiale. Aujourd'hui ils se battent pour faire revivre le village. Les villages perchés de l'Oisans sont longtemps restés inaccessibles. Ils sont aujourd'hui le terrain de jeu de Jean Pierre Noisillier. Photographe, il arpente cette terre de contrastes, aux vallées abruptes où les habitants ont appris à se servir les coudes pour survivre.

CANAL+ 21:06

L'arnaqueur de Paris:
Mensonges et gastronomie

En 2014, à deux pas du quartier du Marais, dans le 3^e arrondissement de Paris, la rue du Vertbois est soudain sous le feu des projecteurs. Cédric Naudon, multimillionnaire français ayant fait fortune aux Etats-Unis, annonce qu'il va racheter toute la rue pour la transformer en haut lieu du luxe, de l'art, du design et de la gastronomie française. L'utopie du "beau et du bon" se chiffre en plusieurs dizaines de millions d'euros. Elle va faire tourner la tête des plus grands banquiers, journalistes, investisseurs, agriculteurs régionaux, chefs étoilés et designers internationaux. Mais ce projet ne pouvait émaner que de l'esprit d'un génie ou plutôt d'un escroc !

M6 21:10

Etre une femme
dans les années 60 :
la grande expérience

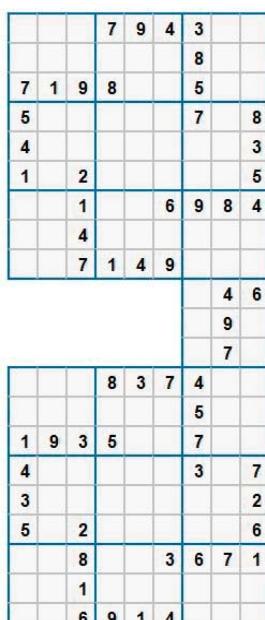
Cette expérimentation pédagogique provoque des réactions sincères, souvent révoltées, et mesure concrètement l'évolution – et la fragilité – des droits et libertés des femmes. Les archives contextualisent avec intelligence chaque situation tandis que la présence de plusieurs générations enrichit le regard porté sur cette expérience.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2896

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



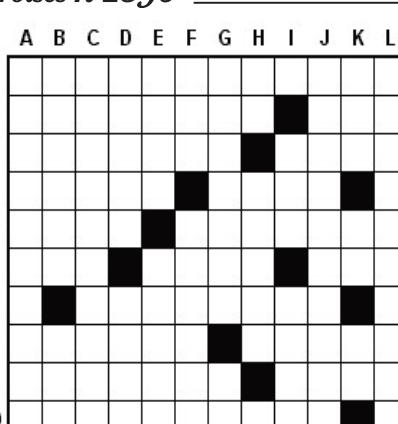
Horizontalement:

Verticalement:

Mots croisés n°2896

- 1 - Ouvrage qui fait pleurer puis rire
2 - Trés cohérent - Pronom pour eux
3 - Brûlez tout pour améliorer - Germmandrées
4 - Finaude - Parfum maritime
5 - Difficile à avaler - Enlaidir
6 - Faiseur d'histoires extraordinaires
7 - Gamin - Saint qui fait danser
7 - Étal pour abats
8 - Finale - Il a un poisson rigolo
9 - Eliminèrent - Bride
10 - Eclaircirez le sous-bois

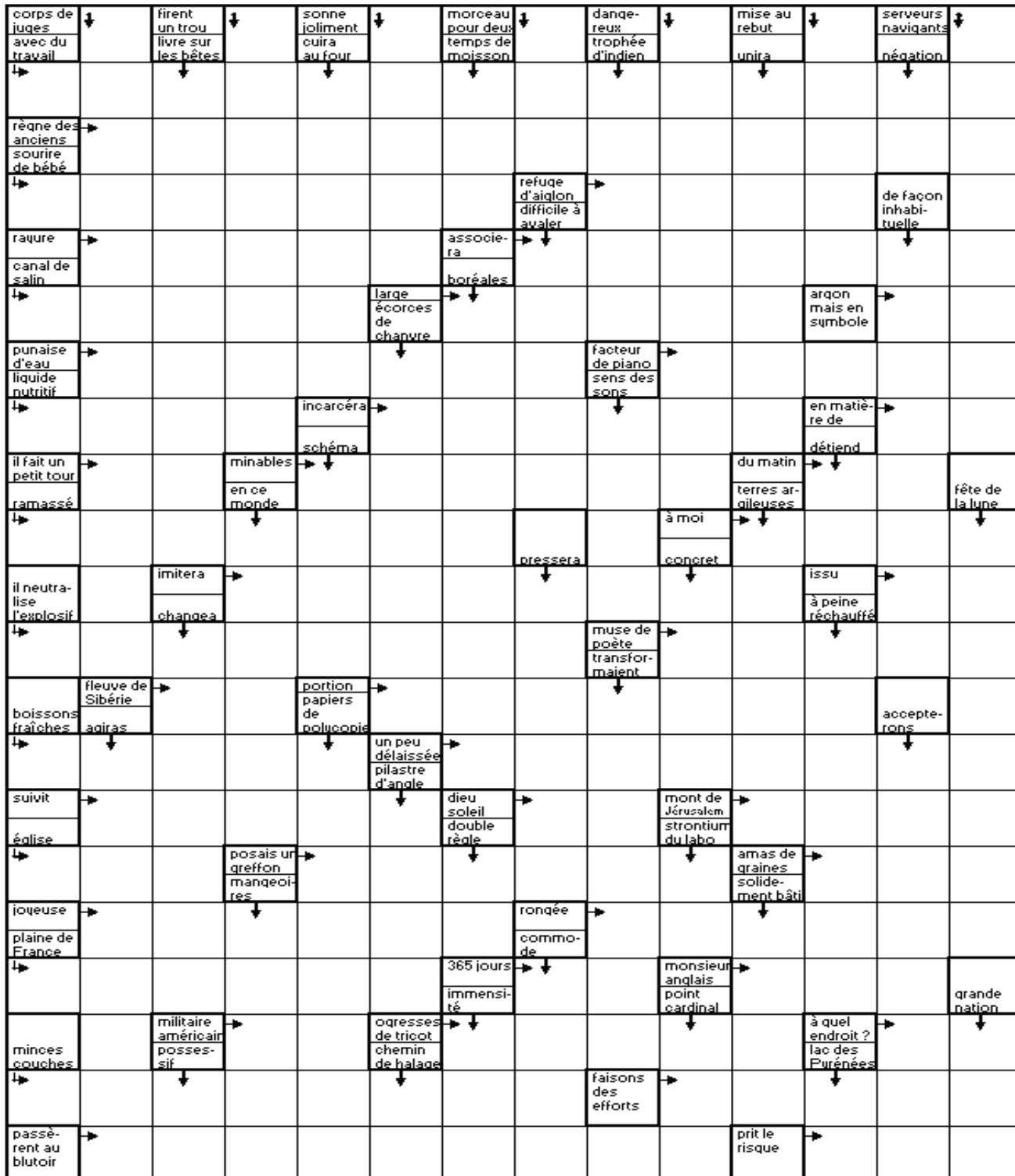
- A - Guérisseur
B - Trés kitsch - Feuilletés
C - Bons morceaux de moëlle
D - Avalée sans précautions - Pouffera
E - Gouffre - Exprimer sans parler
F - Union économique - Stimulent
G - Place de Novembre - Guide de mine
H - Personnel - Oeuvre lyrique
I - Chaîne de Crète - Bien parti
J - Serez en désaccord
K - Point dans le bleu - Possédé - À la mode
L - Diminuer le pavillon



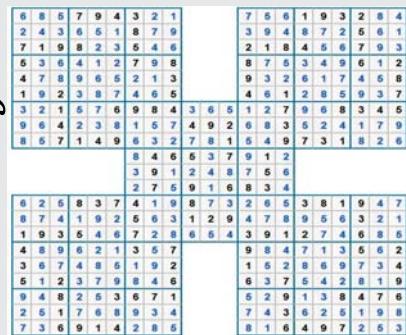
Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1596



Solution



Mots Croisés n°2896



Grille géante N°1506



VOLLEYBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS
Le programme remanié après le forfait de Masafi Al-Shamal (IRQ)

Le programme des matchs du premier tour de la 44e édition du Championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs), prévu du 8 au 17 janvier au Palais des Sports d'El-Menzah (Tunis), a été réaménagé à la suite du forfait de l'équipe irakienne d'Al-Shamal.

La compétition réunira désormais 11 clubs répartis en deux groupes, dont l'ES Tadjenanet (Algérie) qui évoluera dans le groupe A.

Voici le programme remanié (heure algérienne)

- Jeudi 8 janvier 2026 :

Groupe B
11h00 : Al-Shorta (QAT) - Forces palestiniennes (PAL)
13h00 : Al-Ittihad (LBY) - Etoile du Sahel (TUN)
15h00 : Al-Muharraq (BHR) - Majees SC (OMA)

Groupe A

17h00 : Al-Seeb (OMA) - Qatar SC (QAT)
19h00 : ES Tadjenanet (ALG) - Al-Swehly (LBY)

- Vendredi 9 janvier 2026 :

Groupe B
11h00 : Forces palestiniennes (PAL) - Majees SC (OMA)
13h00 : Al-Shorta (QAT) - Etoile du Sahel (TUN)
15h00 : Al-Ittihad (LBY) - Al-Muharraq (BHR)

Groupe A

17h00 : Al-Seeb (OMA) - Espérance de Tunis (TUN)
19h00 : Qatar SC (QAT) - Al-Swehly (LBY)

- Samedi 10 janvier 2026 :

Groupe B
11h00 : Etoile du Sahel (TUN) - Al-Muharraq (BHR)
13h00 : Al-Shorta (QAT) - Majees SC (OMA)
15h00 : Forces palestiniennes (PAL) - Al-Ittihad (LBY)

Groupe A

17h00 : Espérance de Tunis (TUN) - ES Tadjenanet (ALG)
19h00 : Al-Seeb (OMA) - Al-Swehly (LBY)

- Dimanche 11 janvier 2026 :

Groupe B
11h00 : Al-Shorta (QAT) - Al-Muharraq (BHR)
13h00 : Majees SC (OMA) - Al-Ittihad (LBY)
15h00 : Etoile du Sahel (TUN) - Forces palestiniennes (PAL)

Groupe A

17h00 : Espérance de Tunis (TUN) - Qatar SC (QAT)
19h00 : Al-Seeb (OMA) - ES Tadjenanet (ALG)

- Lundi 12 janvier 2026 :

Groupe B
11h00 : Etoile du Sahel (TUN) - Majees SC (OMA)
13h00 : Al-Muharraq (BHR) - Forces palestiniennes (PAL)
15h00 : Al-Shorta (QAT) - Al-Ittihad (LBY)

Groupe A

17h00 : Espérance de Tunis (TUN) - Al-Swehly (LBY)
19h00 : ES Tadjenanet (ALG) - Qatar SC (QAT).

APS

JEUX D'ÉCHECS

Tournoi national Open «Yennayer 2976» des jeux d'échecs le 12 janvier à Cheraga

Un tournoi national Open "Yennayer 2976" de jeux d'échecs en cadence rapide se tiendra dimanche prochain à la salle omnisports Ait El Hadj Said dans la commune de Cheraga (Algér), a annoncé la Fédération algérienne des échecs.

Cette manifestation sportive et intellectuelle, organisée par la ligue de wilaya des échecs d'Alger en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, s'inscrit dans le cadre des festivités célébrant le Nouvel An amazigh (Yennayer 2976).

Plus de 90 joueurs d'échecs, représentant plusieurs wilayas du pays, sont attendus à cette compétition, ajoute la même source.

Le tournoi se déroulera selon le système suisse en sept rondes, en cadence rapide de 15 minutes par joueur avec un ajout de dix secondes par coup joué.

La direction de l'open national sera assurée par l'arbitre international Yacef Maria.



CYCLISME / TOUR DES ZIBAN 2026

La compétition reportée au 5-7 février prochain

L'édition 2026 du Tour Cycliste des Ziban, initialement prévue du 29 au 31 janvier courant dans la wilaya de Biskra, a été finalement reportée au week-end du 5-7 février 2026, pour des raisons liées à l'aspect organisationnel, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

La précédente édition s'était déroulée du 31 janvier 2024 au 1er février 2025, avec la participation de 88 coureurs, représentant 17 clubs algériens. Le coureur Oussama-Abdallah Mimouni, du club "Madar" l'avait remporté, devant El Khassis Bassane (Mouloudia d'Alger) et Mohamed Daïd, du club de Guerrara (Ghardaïa).

Le Tour Cycliste des Ziban est organisé par la Ligue locale de cyclisme, en collaboration avec la Fédération algérienne (FAC) et la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Biskra.

CYCLISME / TOUR DE TLEMCEN (2^e ÉDITION)

Le tracé de la 2^e étape modifié

Le tracé de la deuxième étape de la deuxième édition du Tour Cycliste de Tlemcen, prévue du 9 au 11 janvier courant, "va subir une modification pour préserver la santé des coureurs", ont annoncé mardi les organisateurs.

La caravane devra finalement prendre son départ à Sebdou, en passant par Laricha et Sidi El Djilali, avant de revenir au point de départ, à Sebdou, après une course de

131 kilomètres, alors que dans le tracé initial, les coureurs devaient passer entre autres par les régions d'El Bouhi et Béni Snous, sur une distance de 121 kilomètres.

Cette deuxième étape sera précédée de la première, prévue le vendredi 9 janvier, sur une distance de 112 kilomètres entre Tlemcen et Marsa Ben M'Hidi, alors que la troisième et dernière étape se déroulera le dimanche 11 janvier, sur un

circuit fermé au niveau du plateau de Lalla Setti, que les coureurs devront parcourir 25 fois, en une durée approximative de deux heures.

La compétition est organisée par la Ligue de cyclisme de la wilaya de Tlemcen, en étroite collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports locale, et sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

BASKETBALL / SUPER-DIVISION (18^e JOURNÉE)

Les résultats et classement



Résultats et classement à l'issue des matchs de la 18e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division, disputés mardi :

NB Staoueli - MC Alger	69-71
CSC Djisr Kassantina - CRB Dar Beida	52-45
US Sétif - WO Boufarik	80-69
USM Blida - CR Béni Saf	89-80
M Ouled Chebel - USM Alger	60-72
NA Hussein-Dey - TRA Draria	reporté
Rouiba CB - CS Tlemcen	reporté

Classement:	Pts	J
1. NB Staoueli	30	17
2. WO Boufarik	30	18
3. CS Tlemcen	29	17
4. MC Alger	29	18
5. USM Alger	29	18
6. CR Béni Saf	28	18
7. Rouiba CB	27	17
8. CRB Dar El-Beida	27	18
9. USM Blida	27	18
10. CSC Djisr Kassantina	26	18
11. TRA Draria	23	16
12. US Sétif	23	18
13. M Ouled Chebel	21	18
14. NA Hussein-Dey	20	17

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DU CALENDRIER) Le MCA assure l'essentiel, la JSK sauvée sur le fil

La mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée lundi avec deux rencontres en retard de la 12e journée, a été marquée par la victoire précieuse du MC Alger face au CS Constantine (1-0) et par le match nul concédé par la JS Kabylie à domicile devant le MB Rouissat (1-1).



Au stade Ali-la-Pointe de Douéra, le MC Alger a confirmé sa domination sur la compétition en s'imposant dans les ultimes instants face au CS Constantine.

Longtemps accroché par une formation constantinoise

bien en place, le double tenant du titre a dû attendre le temps additionnel pour faire la différence grâce à Ferhat (90e+5), offrant ainsi trois points précieux à son équipe.

Ce succès permet au Mouloudia de consolider sa posi-

tion de leader avec 35 points, portant à huit longueurs son avance sur son poursuivant direct, le CR Belouizdad, et d'aborder la phase retour avec une marge de sécurité confortable.

De son côté, le CSC, malgré

une prestation honorable, reste bloqué à la 10e place avec 19 points.

A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a manqué l'occasion de se rapprocher du peloton de tête en concédant le nul face au promu du MB Rouissat (1-1). Surpris par l'ouverture du score de Zeghad (60e), les "Canaris" ont dû attendre la fin de la rencontre pour éviter la dé-

faite, grâce à Bott (88e).

Ce partage des points laisse la JSK à la 9e position avec 20 points, manquant ainsi l'opportunité de rejoindre le groupe occupant la 4e place, alors que le MB Rouissat repart avec un point important dans la lutte pour le maintien, se hissant à la 11e place avec 17 unités.

Mise à jour du calendrier :

Lundi, 5 janvier 2026 (12e journée) :
JS Kabylie - MB Rouissat 1-1
MC Alger - CS Constantine 1-0

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	35	14
2). CR Belouizdad	24	14
3). USM Alger	23	14
4). JS Saoura	22	14
--). O. Akbou	22	14
--). MC Oran	22	14
7). USM Khencela	21	14
8). ES Ben Aknoun	20	14
--). JS Kabylie	20	14
10). CS Constantine	19	14
11). MB Rouissat	17	14
12). Paradou AC	16	14
13). ES Sétif	15	14
14). ASO Chlef	13	14
15). ES Mostaganem	9	14
16). MC El Bayadh	3	14.

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE Plusieurs séminaires au programme pour préparer la phase retour

La Direction nationale de l'arbitrage a programmé plusieurs séminaires au profit des arbitres, répartis par catégories, dans le cadre de la préparation de la phase retour des compétitions nationales, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les arbitres du championnat Inter-Ligues ont ouvert le bal avec un premier séminaire prévu du 4 au 6 janvier à M'sila, avant de poursuivre du 7

au 8 janvier à Oran, au village méditerranéen, a-t-on souligné.

Les arbitres Elite B prendront ensuite le relais avec un stage programmé du 8 au 10 janvier, également à Oran, au village méditerranéen.

Enfin, un séminaire spécifique sera consacré aux jeunes talents de l'arbitrage, qui seront regroupés du 10 au 12 janvier, toujours à Oran, au village méditerranéen.

Durant l'ensemble de



ces stages, des tests physiques seront organisés, parallèlement à l'évaluation de la phase aller, dans l'objectif d'assurer une

meilleure préparation et d'élèver le niveau de performance des arbitres en vue de la seconde partie de la saison.

ANGLETERRE/MANCHESTER CITY Fracture du tibia pour le Croate Gvardiol



Le défenseur international croate de Manchester City Josko Gvardiol souffre d'une fracture du tibia de la jambe droite, a annoncé lundi soir son club, sans préciser la durée de son absence. Le joueur de 23 ans va être opéré "plus tard cette semaine", selon son équipe. L'évaluation de la gravité de sa blessure est "toujours en cours", a-t-elle ajouté. Le joueur est sorti blessé durant la seconde période du match de Premier League disputé dimanche sur la pelouse de Brighton (1-1), tout comme son collègue de la charnière centrale, Ruben Dias.

Manchester City n'a pas encore communiqué sur l'éventuelle indisponibilité du

Portugais. "C'est un moment difficile, mais ça ne me définira jamais. Je sais qui je suis et d'où je viens", a réagi Gvardiol, également attendu avec sa sélection pour la Coupe du monde.

Ces blessures dépeuplent la défense des "Sky Blues", déjà amputée de John Stones, touché à une cuisse, et de Rayan Aït-Nouri, mobilisé avec l'Algérie pour la Coupe d'Afrique des nations, avant la réception de Brighton, mercredi, en championnat.

Rejoint dans les dernières minutes à Chelsea, Manchester City a laissé s'échapper Arsenal en tête de Premier League, et compte désormais six points de retard.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION UNE DAMES (12E JOURNÉE)

Les résultats et classement



Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 12ème journée du championnat d'Algérie de division une seniors dames de football, disputées mardi.

CF Akbou - FC Bejaia	7 - 0
CR Belouizdad - Afak Relizane	0 - 0
Aksal Batna - JF Khroub	0 - 7
CS Constantine - JS Kabylie	0 - 3
Etoile Athlétique Sétif - US Biskra	0 - 0
RS Tissemsilt - ASE Alger Centre	0 - 2
AR Guelma: Exempt	

Classement:	Pts	J
1. CF Akbou	33	11
2. JS Kabylie	26	11
3. JF Khroub	25	11
4. Afak Relizane	24	11
5. CR Belouizdad	22	11
6. CS Constantine	18	11
7. Etoile Athlétique Sétif	15	11
8. US Biskra	13	11
--. ASE Alger Centre	13	11
10. FC Bejaia	6	12
11. RS Tissemsilt	2	11
12. Aksal Soprt Batna	1	11
13. AR Guelma	0	11.

APS

CAN-2025 - 8^{ES} DE FINALE

L'Algérie bat la RD Congo (1-0) et file en quarts de finale

Fiche technique du match Algérie - RD Congo (1-0 AP), disputé mardi soir, dans le cadre des 8es de finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2025) :

- Temps clair, affluence nombreuse, pelouse en bon état.

- **Arbitrage** de l'Egyptien Mohamed Maarouf Eid Mansour, assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Abou El Regal (1er assistant) et Ahmed Hossam Taha Ibrahim (2e assistant). Le 4e arbitre est l'Egyptien Amin Mohamed Omar, alors que l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) est confiée à son compatriote Mahmoud Ashor, assisté du Kényan Stephen Eleazar Onyango Yiembe.

But : Algérie : Boulebina (118e)

Avertissements : Algérie : Belghali (94e), Hadj-Moussa (99e), Bounedjah (120e+1)

RD Congo : M'Bemba (100e), Kayembé (105e)

Compositions des équipes : Algérie : Zidane, Belghali, Aït Nouri (Belaïd 70e), Mandi, Bensebaïni, Bennacer (Abdelli 49e), Chaïbi (Boulebina 113e), Boudaoui (Zerrouki 113e), Maza (Bounedjah 83e), Mahrez (C) (Hadj-Moussa 70e), Amoura.

Sélectionneur : Vladimir Petkovic

RD Congo : M'Pasi N'Zau, Wan-Bissaka, Tuanzebe, Moutoussamy (Pickel 110e), Ditu Kayembé, M'Bemba (C), Mukau (Nakuta 69e), Bongonda (Balikwisha 88e), Elia (M'Buku 62e), Noah Sadiki (Edo Kayembé 70e), Bakambu (Mayélé 87e).

Sélectionneur : Sébastien Desabre.



La sélection algérienne de football a dû attendre les prolongations de son huitième de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), disputé mardi soir, pour se défaire du piège de la RD Congo (1-0), et assurer sa qualification en quarts de finale de l'épreuve continentale.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par

l'attaquant Adil Boulebina, qui venait de faire son entrée de jeu, et qui avait trouvé la pleine lucarne, d'une belle frappe enroulée du pied droit, à l'entrée du carré des 18 mètres (1-0/118e). En quart de finale, prévu le samedi 10 janvier à 17h00, l'Algérie affrontera le Nigeria, qui s'était facilement qualifié aux dépens du Mozambique (4-0).

L'Algérie force le verrou congolais en prolongation et rejoint le Nigeria en quarts

La sélection algérienne de football a validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, en s'imposant face à la RD Congo (1-0), après prolongation, mardi soir, au terme d'un huitième de finale à présent disputé et long-temps indécis.

Il a fallu attendre la 118e minute pour voir les Verts faire la différence, grâce à un bijou de Boulebina, parfaitement servi en profondeur, par Zerrouki. L'ailier algérien a éliminé son vis-à-vis avant d'adresser une frappe limpide en pleine lucarne, libérant tout un stade et offrant à l'Algérie une qualification méritée mais coûteuse. Solide et invaincu lors de la phase de groupes, avec un parcours parfait ponctué par trois

victoires contre le Soudan (3-0), le Burkina Faso (1-0) et la Guinée équatoriale (3-1), l'Algérie a cette fois dû puiser dans ses ressources mentales et physiques face à une équipe congolaise bien organisée et dangereuse par séquences.

Alignés en 4-2-3-1, les Algériens ont multiplié les tentatives dans la profondeur, notamment par Amoura, très sollicité sur le flanc droit, et par Mahrez, mobile entre les lignes. Malgré cette emprise territoriale, les occasions nettes ont tardé à se concrétiser. Belghali s'est signalé par plusieurs centres dangereux (20e), tandis qu'une frappe de Maza, à la suite d'un bon débordement, a manqué de précision (42e).

Les Congolais, regroupés en bloc bas, ont procédé par contres

rapides et ont failli surprendre la défense algérienne, notamment par Bakambu (25e) et Tuanzebe de la tête (26e), sans conséquence sur le score. Au retour des vestiaires, les Verts ont maintenu la pression, malgré la sortie sur blessure de Bennacer, remplacé par Abdelli (49e).

Chaïbi s'est procuré une occasion de la fête (53e), avant que la RD Congo ne hausse le ton et oblige la défense algérienne à redoubler de vigilance. Boudaoui a ainsi réalisé un sauvetage décisif devant Mbemba (59e), tandis que le gardien Zidane s'est illustré par plusieurs interventions rassurantes. La fin du temps réglementaire a vu l'Algérie accentuer son pressing offensif.

Hadj-Moussa, entré en jeu à la 70e minute, a cadré la première frappe algérienne de la rencontre (77e), puis Amoura a buté sur le portier congolais à l'issue d'un débordement incisif (78e).

Dans les dernières minutes, les Verts se sont encore heurtés à un gardien adverse impérial, notamment sur une double occasion franche à la 86e minute, avant un ultime sauvetage de Belaid sur sa ligne dans le temps additionnel (90e+1).

En prolongation, la domination algérienne s'est poursuivie, malgré la fatigue et les crampes. Bounedjah a tenté sa chance à la 99e minute, sans succès, tandis que Bensebaïni a vu sa tête captée par le gardien congolais (107e). Chaïbi puis Bounedjah ont encore manqué le cadre ou buté sur

le portier adverse (110e), laissant planer la menace d'une séance de tirs au but. L'entrée de Boulebina et Zerrouki (112e) s'est toutefois révélée décisive.

À la 118e minute, parfaitement lancé en profondeur par Zerrouki, Boulebina a éliminé son défenseur avant d'expédier une frappe somptueuse dans la lucarne, offrant une victoire méritée aux Verts au terme d'un match intense.

Grâce à ce succès, l'Algérie poursuit son parcours continental et affrontera le Nigeria en quarts de finale, samedi 10 janvier (17h00). Les Super Eagles, impressionnantes en huitièmes, se sont largement imposés face au Mozambique (4-0), promettant une affiche de très haut niveau.

Les résultats des 8es de finale

Les résultats des 8es de finale et programme des quarts-Résultats des huitièmes de finale et programme des quarts de la CAN-2025 (heure algérienne) :

Samedi 3 janvier :

Sénégal - Soudan 3-1
Mali - Tunisie 1-1 a.p. (3-2 aux t.a.b.)

Dimanche 4 janvier :

Maroc - Tanzanie 1-0
Afrique du Sud - Cameroun 1-2

Lundi 5 janvier :

Egypte - Bénin 3-1 (après prolongation).
Nigeria - Mozambique 4-0

Mardi 6 janvier :

Algérie - RD Congo 1-0 (après prolongation).
APS

CAN-2025 Facile vainqueur du Mozambique 4-0, le Nigeria se qualifie pour les quarts de finale



Le Nigeria, porté par son duo Osimhen-Lookman, s'est facilement qualifié pour les quarts de finale de la CAN-2025 en disposant du Mozambique

4-0, lundi. Sous la pluie drue, Ademola Lookman, meilleur joueur africain en 2024, a validé la domination du Nigeria à la 20e minute en ouvrant le score sur un service d'Akor Adams.

Cinq minutes plus tard, Victor Osimhen, meilleur joueur africain 2023, a doublé la mise après une passe de Lookman (2-0, 25e).

L'attaquant masqué, qui venait de revêtir la protection qu'il porte depuis quatre ans, s'était vu refuser un but dès la 2e minute pour hors-jeu. Le duo de feu a frappé à nouveau dès le début de la seconde période lors d'un numéro initié par Lookman dans la surface côté gauche et conclu par Osimhen à bout portant (3-0, 48e).

Adams, l'attaquant du FC Séville, a scellé le score d'une frappe lourde après un nouveau service de Lookman (4-0, 76e). Les Super Eagles affronteront au tour suivant le vainqueur du huitième de finale entre l'Algérie et la République démocratique du Congo, qui se dispute mardi.

JUVENTUS UN RETOUR DE CHIESA CET HIVER ?

En manque de temps de jeu à Liverpool, Federico Chiesa (28 ans, 19 apparitions et 2 buts toutes compétitions cette saison) pourrait faire son retour à la Juventus Turin. Le Corriere dello Sport évoque des discussions en cours entre les deux clubs pour un prêt de l'ailier italien. Ce dernier a porté le maillot de la Vieille Dame entre 2020 et 2024, pour un bilan de 32 buts et 24 passes décisives en 131 matchs.

REAL MADRID VINICIUS, CHELSEA PRÊT À OFFRIR 156 M€ ?

Alors que son avenir au Real Madrid alimente régulièrement la rubrique des transferts, Vinicius Junior (25 ans, 25 matches et 5 buts toutes compétitions cette saison) pourrait faire l'objet d'une offre colossale en provenance d'Angleterre. Selon The Guardian, Chelsea prépare une proposition à 156 millions d'euros pour recruter l'ailier brésilien ! Suffisant pour convaincre les Merengue malgré leur intention de relancer les discussions avec leur joueur pour une prolongation au-delà de juin 2027 ?

MAN UTD LA PISTE D'UN RETOUR DE SOLSKSJÆR

Pour remplacer Ruben Amorim - viré lundi - jusqu'à la fin de la saison, Manchester United va prendre en considération la piste Ole Gunnar Solskjær, selon le journaliste Fabrizio Romano ce mardi. Passé pendant trois ans sur le banc des Red Devils (2018-2021) et licencié par Beşiktaş en août dernier, le technicien norvégien est libre sur le marché et rêve de revenir à Old Trafford, même pour un contrat intérimaire de six mois.

MU doit désormais évaluer les différentes options afin de retenir le profil capable de tirer le meilleur de cet effectif jusqu'à la fin de l'exercice, avant de nommer un nouvel entraîneur principal l'été prochain. La piste Roberto De Zerbi, actuellement en poste à l'Olympique de Marseille, n'a pas totalement disparu.



CELTIC O'NEILL ENCORE DE RETOUR

Troisième passage pour Martin O'Neill à la tête du Celtic, et déjà le deuxième de la saison. Pour remplacer le Français Wilfried Nancy, limogé lundi seulement un mois après son arrivée sur le banc des Bhoys, le cador écossais a une nouvelle fois fait appel au manager nord-irlandais.

Passé par le club de Glasgow entre 2000 et 2005, O'Neill avait déjà assuré l'intérim à l'automne dernier, entre le départ de Brendan Rodgers et la nomination de Nancy. Il s'est engagé jusqu'à la fin de l'exercice avec le Celtic, actuel 2e de Scottish Premiership.

CHELSEA ROSENIOR A SIGNÉ

Moins de deux heures après l'annonce de son départ de Strasbourg, Liam Rosenior devient le nouvel entraîneur principal de Chelsea. Le club londonien a officiellement ce mardi l'arrivée de l'Anglais sur le banc pour succéder à Enzo Maresca. Il s'est engagé avec les Blues jusqu'en 2023.

"Je suis extrêmement honoré et touché d'être nommé entraîneur principal du Chelsea Football Club", a déclaré le technicien dans le communiqué publié par Chelsea. C'est un club avec un esprit unique et une histoire prestigieuse jalonnée de titres. Ma mission est de préserver cette identité et de bâtir une équipe qui incarne ces valeurs à chaque match, afin de continuer à remporter des trophées. La confiance qui m'est accordée pour ce rôle est un immense honneur, et je tiens à remercier tous ceux qui m'ont fait confiance et m'ont permis d'assumer cette responsabilité. Je donnerai le meilleur de moi-même pour offrir à ce club le succès qu'il mérite."

BARCELONE JOÃO CANCELO VA REVENIR

Revirement de situation pour João Cancelo (31 ans). Confronté à l'indisponibilité de Denzel Dumfries, l'Inter Milan avait trouvé un accord avec Al-Hilal pour le prêt du Portugais. Mais le latéral droit, lui, n'avait pas approuvé le deal. L'ancien Blaugrana (2023-2024) jouait la montre en espérant retrouver le FC Barcelone. Et son vœu devrait être exaucé !

Plusieurs sources comme le journaliste Fabrizio Romano révèlent une offre de prêt du Barça, avec une petite prise en charge du salaire. La proposition pourrait suffire selon l'entourage de João Cancelo qui, d'après Mundo Deportivo, s'attend à la conclusion de l'opération.

Si la tendance se confirme, le coach du Barça Hansi Flick disposera d'une solution supplémentaire même s'il attend en priorité la venue d'un défenseur central.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la S.A.R.L.
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Délégué de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadrice des Etats Unis d'Amérique en Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, l'ambassadrice des Etats Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.



ALGÉRIE - ONU

Le ministre de l'Intérieur reçoit la Directrice générale de l'OIM

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, a reçu, mardi à Alger, la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope, qui effectue une visite officielle en Algérie.

Au cours de cette rencontre,

consacrée à l'examen des moyens de coopération entre les deux parties, Mme Pope a salué "le caractère humaniste de l'approche algérienne dans la prise en charge du dossier de la migration illégale".

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, du Se-

crétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Mahmoud Djama, du Directeur de la Police générale, en qualité de représentant du Directeur général de la Sécurité nationale, ainsi que du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Le directeur général de la Sûreté mauritanienne visite nombre de services de police spécialisés (DGSN)

Le directeur général de la Sûreté mauritanienne, le Général de division Mohamed Lehraitani, a visité, lundi, nombre de services opérationnels et techniques spécialisés relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), indique un communiqué de cette institution.

Dans le cadre de sa visite en Algérie, la délégation mauritanienne s'est rendue au Laboratoire central de la police scientifique et technique à Alger où "un exposé technique exhaustif lui a été présenté sur l'organigramme du laboratoire, ses missions ainsi que les équipements scientifiques modernes et

les techniques de laboratoire avancées dans le domaine de criminalistique, dans le cadre de l'appui au travail de la police judiciaire", lit-on dans le communiqué.

En visitant le siège du Groupement des opérations spéciales de la police (GOSP) à Boudouaou, "la délégation s'est enquis des différentes structures et missions du Groupement ainsi que de la formation de ses éléments, avant d'assister à des démonstrations opérationnelles et à des exercices de simulation illustrant le professionnalisme et le niveau de préparation opérationnelle des membres du Groupement", ajoute le communiqué.

Le programme de la visite comprenait aussi la Direction des unités républiques de sécurité d'El-Hamiz, où la délégation mauritanienne a pris connaissance de l'organigramme de la direction et de la nature des missions qui lui sont confiées en matière de soutien à la préparation opérationnelle et de renforcement des capacités d'intervention pour le maintien de l'ordre public.

La délégation mauritanienne a en outre suivi des exercices de simulation réalisés par les unités spécialisées en explosifs et les unités canines relevant de la Sûreté nationale", conclut le communiqué.

COMMUNICATION

M. Bouamama reçoit des directeurs d'écoles nationales et de facultés en lien avec le domaine de l'information et de la communication

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, mardi à Alger, des directeurs d'écoles nationales et de facultés en lien avec le domaine de l'information et de la communication, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, M. Bouamama a reçu le directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA) Moulay Ahmed Medeghri, Pr Abdelmalik Mezhouda, le directeur de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences

de l'information (ENSJSI), Pr Khaled Lalaoui, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, Pr Zakaria Ouahbi, et la doyenne de la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, Pr Malika Atoui.

Ces rencontres, tenues au siège du ministère, marquent "le début d'une série de consultations appelées à être élargies à d'autres acteurs du milieu universitaire et académique, ainsi qu'à des experts

parmi les professionnels, en reconnaissance de leur rôle notable et de leur précieux apport", précise le communiqué. Elles viennent également "concrétiser l'orientation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à ouvrir le champ aux compétences nationales pour contribuer au développement du système d'information et de communication dans notre pays et à établir des passerelles de coopération entre le secteur de la communication et les différents éta-

blissemens académiques et de recherche concernés par ce domaine, en explorant les opportunités de travail conjoint", ajoute la même source. Ces rencontres ont permis d'examiner les possibilités de coopération pour la réalisation d'activités conjointes et la contribution de ces établissements académiques à l'enrichissement et à la réussite des initiatives et événements que le ministère de la Communication prévoit d'organiser au cours de cette année".

INTEMPIÉRIES

Plusieurs interventions dans nombre de wilayas du pays au cours des dernières heures (Protection civile)

Les services de la Protection civile ont enregistré, suite aux intempéries ayant touché certaines wilayas du pays au cours des dernières heures, plusieurs interventions notamment des opérations de pompage des eaux pluviales au niveau des routes et des bâtiments, ainsi que des interventions consécutives à des glissements de terrain et à des risques de chute d'arbres, indique mardi un communiqué des mêmes services.

A cet effet, une opération de pompage des eaux pluviales a été menée à Alger dans un immeuble composé d'un étage situé dans la commune d'Aïn Benian, précise la même source, ajoutant que les mêmes services sont également intervenus suite à un glissement de terrain à proximité d'un CEM, avec un risque de chute d'arbre dans la commune de Bologhine Ibn Ziri, sans faire de victimes. S'agissant des interventions enre-

gistrées dans la wilaya d'Oran, les services de la Protection civile ont effectué des opérations de pompage des eaux pluviales à proximité d'ouvrages, de voies publiques et d'habitats dans les communes de Tafraoui, Es-Senia, Oued Tlélat et Bir El Djir.

Des interventions ont également été effectuées à la suite d'un glissement de terrain et de l'effondrement d'un mur de soutènement au lieu-dit Gambetta, sans enregistrer de pertes humaines, ainsi que pour l'abattage partiel d'un arbre penché qui entravait la circulation ferroviaire au lieu-dit Bouyakour, dans la commune de Boutlélis. Dans la wilaya de Béchar, plusieurs opérations de pompage des eaux pluviales ont été exécutées par les unités de la Protection civile, au niveau de la cour d'une école primaire.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

Le futur de l'Algérie: L'innovation et la recherche, moteurs d'une nouvelle ère

L'Algérie se trouve à un carrefour crucial de son développement économique.

L'exploitation de ses ressources naturelles, combinée à une nouvelle orientation macroéconomique, marque une transition vers une croissance plus diversifiée et durable.

Cet élan est symbolisé par l'ouverture de nouveaux gisements miniers et la relance de l'agriculture saharienne, des initiatives qui témoignent d'une volonté d'exploiter pleinement le potentiel du pays.

L'investissement étranger, particulièrement dans des projets d'envergure, tant au Sahara qu'au nord du pays, joue un rôle essentiel dans cette dynamique.

Cependant, le véritable moteur de cette transformation réside dans le développement de l'entrepreneuriat et l'investissement massif dans la recherche et l'innovation.

L'État a mis en place un écosystème favorable aux microentreprises et aux start-up, considérées comme les piliers d'une croissance économique pérenne.

La création de 120 incubateurs au sein des universités est un signe fort de cette ambition.

Ces structures visent à transformer le génie algérien en résultats concrets, encourageant les étudiants à créer leurs propres entreprises.

L'objectif ambitieux de 20 000 start-up à l'horizon 2029 témoigne de cette volonté de faire de l'innovation un axe central du développement national.

La pérennité de cet environnement créatif dépend toutefois de plusieurs facteurs, notamment du financement des projets.

La loi de finances 2026 apporte des réponses concrètes, avec des mesures visant à soutenir la survie et la croissance des jeunes entreprises.

Des exonérations fiscales prolongées et de nouvelles incitations pour encourager les entreprises à investir dans la recherche et le développement via les incubateurs sont des exemples de ces mesures.

L'objectif est de réduire la dépendance des jeunes entreprises aux subventions étatiques, leur assurant ainsi une autonomie financière et favorisant leur développement à long terme.

L'Algérie semble résolument engagée dans une stratégie de développement multidimensionnelle.

Elle s'appuie sur l'exploitation judicieuse de ses ressources naturelles, les investissements nationaux et étrangers, et surtout, sur la promotion de la recherche et de l'innovation.

Cette approche vise à créer une base solide pour une croissance saine et durable, où la créativité et l'ingéniosité algériennes seront pleinement valorisées.

Le futur de l'Algérie se dessine donc sous le signe de la diversification économique, de l'investissement dans le capital humain et de la recherche constante de nouvelles opportunités.

L'Algérie s'engage sur la voie d'un développement ambitieux et prometteur.

A. MEGHIT